

## **Annexe 1**

### **Description des massifs forestiers régionaux**

Découpage et description des massifs

Analyse des enjeux

Fiches descriptives



## Annexe 1.1

### Découpage et description des massifs

L'analyse conduite par les professionnels de la forêt a conduit à découper le territoire régional selon des critères géographiques, édaphiques ou entropiques.

Il en résulte un découpage en 45 zones (18 dans le Doubs, 10 dans le Jura, 17 pour la Haute Saône et le Territoire de Belfort) qui sont présentées sur la carte et dans les tableaux départementaux ci-après.

Chaque zone y est décrite de la façon suivante :

- identification de la zone,
- surfaces totale et boisée, selon la définition de l'IGFN,
- répartition selon les modes de gestion entre forêts publiques, forêts privées sous PSG et autres forêts privées,
- surfaces moyennes par propriétaire privé en distinguant celles sous PSG et les autres,
- surface moyenne par parcelle privée, caractéristique du morcellement,
- type de peuplement, réparti entre feuillus (F), mixte (M) selon la définition de l'IGFN et résineux (R),
- destination des bois à dire d'expert, répartie entre bois d'œuvre (BO), bois d'industrie (BI) et bois énergie (BE)
- facilité d'accès, selon les distances moyennes de débardage : Bien desservi (BD) si distance inférieure à 500 m, Moyennement desservi (MD) si la distance est supérieure à 500 m et inférieure à 1000 m, Non desservi (ND) si la distance de débardage est supérieure à 1000 m
- relief, caractéristique des possibilités d'exploitation, selon 3 classes : pente inférieure ou égale à 30% (parcelles mécanisables), pente supérieure à 30% et inférieure ou égale à 60%, pente supérieure à 60 % (exploitation difficile)
- usage de la forêt éventuel en terme environnemental (E), touristique (T) ou périurbain (P), en déterminant le niveau d'enjeu sur la mobilisation des bois, selon une analyse à dire d'expert : 0 = pas d'enjeu, 1 = enjeu moyen et peu d'impact sur la mobilisation, 2 = enjeu fort entraînant des contraintes sur l'exploitation
- existence d'une réglementation environnementale pouvant générer des contraintes de mobilisation (zone Natura 2000, APB, RN, RB, Sites, périmètre de captage, etc,...)





N°	Surf. Totale (IFN)		Surf. Boisée (IFN)		Gestion (source IFN)								Surf moyenne par propriétaire privé (source cadastre 2009)		Surf moyenne par parcelle privée, toute surface		Type de Peupit forêt (source IFN)		Destination des bois feuillus (d'expert)			Destination des bois Résineux (d'expert)			Accès (d'expert)		relief (d'expert)		Usage spécifique de la forêt (d'expert)		environnement : réglementation influençant la mobilisation (d'expert)		zone à potentialité -			
	ha	%	ha	%	forêts publiques	forêts privées sous psg	autres forêts privées	ha	%	toute surface	ha	%	ha	%	F	M	R	BO	BI	BE	BD	MD	ND	%	%	0 à 2	0 ou 1	noture	oui	ou non						
<b>NOM DU MASSIF</b>																																				
D12	29345		13652		6991	1032	8	5631	41	1,87	1,53	0,69	60	24	16	36%	18%	36%	7%	2%	1%	95	5	75	20	5	1	1	1		Site cla 1 N2000		oui			
D13	22 987		9 782		6 134	299	3	3 349	34	1,35	1,21	0,45	70	14	16	40%	20%	40%	0%	0%	0%	75	20	5	80	15	5	1	0	1	N 2000 1 APB		oui			
D14	23524		12661		7 120	2 142	17	3 252	26	1,88	1	0,67	80	9	11	40%	20%	40%	0%	0%	0%	75	20	5	40	55	5	1	0	1	N 2000 1 APB		oui			
D15	32 165		13 177		8 402	475	4	4 060	33	1,08	0,94	0,4	82	12	10	40%	20%	40%	0%	0%	0%	95	5	0	80	15	5	1	0	1	1 APB		oui			
D16	36254		17333		11741	487	3	5105	29	0,81	0,71	0,31	85	12	8	40%	20%	40%	0%	0%	0%	85	10	5	85	10	5	2	2		Site cla APB 1 N2000 Site ins		oui			
D17	18235		5280		3732	187	4	1362	26	0,7	0,61	0,31	90	12	3	40%	20%	40%	0%	0%	0%	100	0	0	85	10	5	1	1		APB Site cla ZPPAUP Site ins N2000		oui			
D18	18609		8868		4621	496	6	3751	42	0,92	0,77	0,26	78	15	7	34%	26%	26%	12%	3%	0%	40	40	20	70	25	5	1	0	1	1 APB		oui			

NOM DU MASSIF	N°	Surf. Totale (IFN)	Surf. Boisée (IFN)	Gestion (source IFN)			Surf moyenne par propriétaire privé (source cadastre 2009)		Surf moyenne par parcelle privée, toute surface		Type de Peupit forêt (source IFN)		Destination des bois feuillus (dire d'expert)		Destination des bois résineux (dire d'expert)		Accès (dire d'expert)		relief (dire d'expert)		Usage spécifique de la forêt (dire d'expert)			environnement : réglementation influençant la mobilisation	zone à potentialité si réponse non motif si réponse oui tableau suivant							
				forêts publiques	forêts privées sous psg	autres forêts privées	toute surface	hors forêt sous psg	F	M	R	BO	BI	BE	BO	BI	BE	BD	MD	ND	<=30	30-60	>60			E	P	T				
Haut du Haut Jura	J1	58939	40441	10226	25	4437	11	25778	64	3,91	0,75	29	24	47	1%	0%	4%	76%	14%	5%	30	40	30	45	35	20	2	0	2	1	Site classé N 2000 APB	oui
Bas du Haut-Jura	J2	36845	25032	12774	51	1061	4	11197	45	1,68	0,83	33	20	47	2%	1%	8%	63%	18%	9%	50	30	20	55	35	10	2	0	1	1	Site classé N 2000 APB	oui
Haute vallée de l'Ain	J3	58772	27755	16084	58	3620	13	8051	29	1,84	0,85	27	35	38	9%	3%	18%	49%	18%	4%	65	25	10	70	20	10	1	0	1	1	Site classé Site Natura 2000 APB	oui
Région des Lacs	J4	25207	13344	6049	45	1192	9	6103	46	2,16	1,11	46	30	24	8%	4%	28%	39%	15%	6%	65	25	10	65	20	15	2	0	2	1	N 2000 APB	oui
Petite Montagne	J5	57490	27852	11298	41	2265	8	14289	51	2,15	0,83	71	4	25	12%	6%	42%	24%	14%	2%	45	30	25	45	35	20	2	0	1	1	N 2000 APB	oui
Lons Est	J6	51915	19330	8565	44	2362	12	8403	43	1,14	1,70	78	7	16	20%	5%	25%	28%	20%	3%	60	35	5	70	20	10	1	0	1	1	Site classé N 2000 APB Réserve biologique régionale	oui
Lons Ouest	J7	36162	10356	6211	60	1148	11	2997	29	1,08	3,23	94	3	4	34%	9%	43%	7%	8%	1%	60	30	10	95	5	0	1	0	0	1	N2000 APB	oui
Revermont	J8	57464	26368	18902	72	2607	10	4859	18	1,42	1,75	67	16	17	28%	8%	44%	14%	5%	1%	30	30	10	70	20	10	1	0	0	1	Site Classé Natura 2000 APB	oui
Massif de Chaux	J9	41899	23489	21543	92	794	3	1152	5	1,28	1,45	92	5	4	43%	10%	43%	2%	3%	0%	80	20	0	95	5	0	2	1	0	1	N 2000 APB	oui
Serre, Doubs, Cousance	J10	75225	24055	13577	56	5044	21	5434	23	1,70	0,77	85	5	9	41%	9%	41%	6%	4%	1%	70	20	10	90	10	0	2	1	0	1	N 2000 APB Réserve biologique nationale	oui

# 70/90

N°	Surf. Totale (IFN)	Surf. Boisée (IFN)	Gestion (source IFN)				Surf moyenne par propriétaire privé (source cadastre 2009)		Surf moyenne par parcelle privée, toute surface	Type de Peupl. forêt (source IFN)			Destination des bois feuillus (dire d'expert)			Destination des bois Résineux (dire d'expert)			Accès (dire d'expert)			relief (dire d'expert)			Usage spécifique de la forêt (dire d'expert)			environnement : réglementation influençant la mobilisation (dire d'expert)	zone à potentialité -		
			forêts publiques	forêts privées sous psg	autres forêts privées	ha	%	ha		ha	ha	ha	F	M	R	BO	BI	BE	BD	MD	ND	<=30	30-60	>60	0 à 2	E	P			T	O ou I
HS1	55 962	27 960	19 217	2 479	6 347	23%	9%	23%	1,6	1,13	0,52	89%	7%	4%	52%	14%	29%	3%	2%	0%	80%	15%	5%	95%	5%	0%	1%	1	1	1	oui
HS2	15 849	10 098	3 604	629	7 183	23%	6%	71%	2,5	2,24	0,64	34%	33%	33%	12%	14%	5%	35%	0%	55%	30%	15%	60%	10%	0%	0	0	0	oui		
HS3	16 325	12 841	4 129	705	6 759	42%	5%	53%	2,4	2,15	0,50	30%	54%	16%	18%	15%	18%	35%	15%	0%	65%	30%	5%	40%	50%	2	0	1	oui		
HS4	31 990	13 850	9 769	531	3 589	70%	4%	28%	0,9	0,76	0,38	92%	5%	4%	38%	33%	24%	4%	1%	85%	1	5%	95%	5%	1	1	1	1	1	oui	
HS5	17 388	12 966	5 084	660	7 262	39%	5%	56%	1,6	1,46	0,47	74%	17%	9%	20%	10%	20%	35%	13%	60%	60%	20%	60%	35%	5	1	0	1	1	oui	
HS6	20 748	12 951	8 224	2 243	2 524	63%	17%	19%	1,6	0,68	0,48	87%	8%	6%	32%	24%	24%	14%	6%	80%	15%	5%	80%	15%	5	1	1	0	0	oui	
HS7	16 268	5 599	3 379	710	1 526	60%	13%	27%	1,2	0,74	0,50	91%	4%	5%	36%	27%	27%	6%	4%	90%	5	5%	95%	5	0	0	0	0	0	oui	
HS8	18 962	12 379	4 397	3 142	4 838	36%	25%	39%	1,6	0,81	0,53	70%	15%	15%	24%	15%	21%	28%	12%	0%	75%	20%	5%	50%	40%	2	0	2	oui		



# 70/90

NOM DU MASSIF	N°	Surf. Totale (IFN)		Surf. Boisée (IFN)		Gestion (source IFN)				Surf moyenne par propriétaire privé (source cadastre 2009)		Surf moyenne par parcelle privée, toute surface		Type de Peuplt forêt (source IFN)			Destination des bois feuillus (dire d'expert)			Destination des bois Résineux (dire d'expert)			Accès (dire d'expert)			relief (dire d'expert)			Usage spécifique de la forêt (dire d'expert)			environnement : réglementation influençant la mobilisation (dire d'expert)		zone à potentialité -
		ha	%	ha	%	forêts publiques	forêts privées sous psg	autres forêts privées	forêts privées sous psg	ha	%	ha	%	ha	%	F	M	R	BO	BI	BE	BD	MD	ND	<=30	30-60	>60	E	P	T	O ou I	nature N 2000	ou ou non	
Aire urbaine zone périurbaine	HS9	40 726	73%	11 547	4%	717	23%	3 611	0,5	0,35	0,23	87%	7%	6%	36%	27%	27%	7%	4%	0%	75	20	5	85	10	5	0	2	0			oui		
Aire urbaine zone Sundgau	HS10	27 356	66%	5 996	12%	1 116	22%	1 972	1,2	0,78	0,59	87%	9%	4%	34%	21%	30%	11%	5%	0%	80	15	10	95	5	1	1	0			oui			
Vesoul et val de Saône zone dépression périvosgienne et vallée Lanterne	HS11	75 499	64%	17 762	10%	2 700	26%	7 307	1,3	0,90	0,38	94%	3%	3%	48%	19%	29%	3%	2%	0%	60	25	15	95	5	1	0	0		APB PPC	oui			
Vesoul et val de Saône zone plateau calcaire	HS12	28 504	52%	6 499	13%	1 614	35%	4 420	1,7	1,22	0,47	87%	4%	9%	48%	19%	29%	3%	2%	0%	75	20	5	90	10	1	0	0		APB, PP	oui			
Vesoul et val de Saône zone plateau calcaire vesoul et 7 rivières	HS13	55 695	52%	12 025	6%	1 490	42%	9 677	1,6	1,30	0,53	88%	5%	6%	38%	19%	38%	3%	2%	0%	85	10	5	90	10	1	1	1		APB PPC RN	oui			
Gray zone vallée de la Saône	HS14	102 214	52%	20 018	24%	9 373	24%	9 208	2,5	1,31	0,92	88%	3%	9%	55%	15%	24%	4%	2%	0%	80	10	10	95	5	1	0	1		APB PPC	oui			
Gray zone plateaux calcaire de Champplitte	HS15	33 699	53%	5 805	17%	1 800	30%	3 301	1,8	1,03	0,67	80%	10%	10%	36%	14%	41%	6%	5%	0%	70	20	10	90	10	1	0	0		PPC	oui			
Gray zone des monts de Gy	HS16	27 910	62%	5 902	3%	291	35%	3 349	1,0	0,92	0,38	90%	2%	8%	45%	14%	32%	8%	2%	0%	85	15		90	10	1	0	0		PPC	oui			
7 rivières zone plateau calcaire et vallée de l'Ognon	HS17	42 995	62%	11 956	18%	3 568	20%	3 863	1,8	0,89	0,65	89%	5%	6%	36%	18%	36%	8%	2%	0%	55	35	10	85	10	5	1	0	0		APB PPC	oui		



## Annexe 1.2

### Analyse des enjeux

L'analyse précédente a relevé qu'une mobilisation supplémentaire de bois était possible sur l'ensemble du territoire régional. Les 45 zones ont ainsi fait l'objet d'une évaluation comparative des enjeux. Présentée dans les tableaux ci-après.

Dans chaque zone, les enjeux sont décrits de la façon suivante :

- identification de la zone,
- présentation des problématiques :
  - territoriale qui rend compte des stratégies de développement local existantes et de l'organisation de la filière à l'échelle du territoire,
  - de massif qui relève les principales causes conduisant à une insuffisance de mobilisation : morcellement, absence de sylviculture, desserte insuffisante, problèmes de débouchés, bois mitraillés, pente, coût travaux de renouvellement des peuplements, qualité des bois...
- présentation des pistes d'amélioration
- appréciation de la motivation des acteurs : 0 = pas de demande recensée, 1 = stratégie locale de développement existante et demande satisfaite, 2 = demandes non satisfaites faute de disponibilité
- possibilité de sortir du bois supplémentaire dans les 5 ans
- priorité de classement des territoires et des massifs

note	1	2	3
priorité	action à engager en année 0 à 2	action à engager en année 3 à 5	action à engager en année 5 et +

- hiérarchisation : c'est la note obtenue par le massif en cumulant la valeur forêt privée (**x2**, car la mobilisation est essentiellement attendue en forêt privée), la note forêt publique et celle du territoire.



Massif	Problématique		Nbre de scieries ou rayons d'appro	Nbre d'asa	Pistes d'amélioration	Motivation et demande des acteurs			Mobilisation dans les 5 ans	Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs		Hiérarchisation	
	Du territoire	Du massif				Elus	forêts publiques	forêts privées			proposition comité technique Forêt publique	proposition comité technique Forêt privée		
Haut-Doubs	D1	Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale) La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs	Absence de programme de coupes dans les PSG non suivis Peu de travaux sylvicoles Déficit de gestion des pâturages boisés Difficulté d'accès pour le sylvopastoralisme	6	Plateforme de stockage (pour appro courant et pour chablis en cas de tempête) Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Meilleure mobilisation des bois résineux dans les PSG Formation des propriétaires (sylviculture, pâturages boisés, enjeux environnementaux) Aide à la réalisation des dessertes prévues dans les SDDF (ASA, ASL, L 151)	1	1	1	1	1	1	2	4 à 12	D1 Haut-Doubs
Deuxième Plateau Dugeon	D2	Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale) La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs	Desserte insuffisante Insuffisance de mobilisation de bois résineux	8	Plateforme de stockage (pour appro courant et pour chablis) Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Gestion concertée dans les ASA PDM	1	2	2	1	1	1	1	4	D2 Deuxième Plateau Dugeon
Plateau de Levier et Val d'Usiers	D3	Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale) La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs Travaux du projet Espace Bois Jura-Doubs : Les liens entre la production forestière et les transformations doivent être améliorés. La mise en oeuvre d'une sylviculture dynamique peut être une réponse aux besoins des acheteurs locaux Les modes de vente (meilleur respect du programme d'assiette, valorisation de tous les produits) ne sont plus adaptés aux marchés actuels du bois Comment valoriser les savoir-faire locaux pour maintenir une filière forêt-bois dynamique	Faible taux d'éclaircies résineuses Desserte insuffisante Insuffisance de mobilisation de bois résineux	6	Plateforme de stockage (pour appro courant et pour chablis) Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Gestion concertée dans les ASA PDM Formation des propriétaires	1	2	1	1	1	1	1	4	D3 Plateau de Levier et Val d'Usiers
Val du Saugerais	D4	Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale) La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs	Desserte insuffisante Morcellement Insuffisance de mobilisation de bois résineux	11	Plateforme de stockage (pour appro courant et pour chablis) Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Gestion concertée dans les ASA PDM Restructuration	1	1	1	1	1	1	1	4	D4 Morteau et Val du Saugerais
Pays horloger nord	D5	Comment maintenir le réseau de transformateurs du territoire - Comment sécuriser leur approvisionnement Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger	Insuffisance de mobilisation de bois résineux Retard dans les éclaircies résineuses Fort capitalisation dans les zones pentues Difficulté de mobilisation de hêtre de qualité moyenne Desserte insuffisante dans la vallée du Doubs	4	Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Restructuration foncière Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation) Formation des propriétaires	2	2	2	1	2	2	1	6	D5 Pays horloger nord
Entre Doubs et Dessoubre	D6	Comment maintenir le réseau de transformateurs du territoire - Comment sécuriser leur approvisionnement Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger	Desserte insuffisante en zone mixte et feuillue. Morcellement dans la zone feuillue Mobilisation de hêtre de qualité moyenne Enjeux environnementaux et paysagers	1	Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) PDM en cours Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Restructuration foncière (financement partiel des frais d'actes vient d'être validé par le CG 25) Gestion concertée dans les ASA Formation des propriétaires Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	2	2	2	1	2	2	1	6	D6 Entre Doubs et Dessoubre
Vallée du Dessoubre	D7	Comment maintenir le réseau de transformateurs du territoire - Comment sécuriser leur approvisionnement Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger	Desserte insuffisante dans la vallée du Dessoubre Mobilisation supplémentaire de résineux et incitation à la mobilisation dans le feuillu (hêtre) Exploitation forestière en zones sensibles Enjeux environnementaux et paysagers	4	Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Restructuration foncière Gestion concertée dans les ASA Formation des propriétaires Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	2	2	1	2	2	2	2	8	D7 Vallée du Dessoubre

Massif	Problématique		Nbre de scieries ou rayons d'appro	Nbre d'asa	Pistes d'amélioration	Motivation et demande des acteurs			Mobilisation dans les 5 ans	Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs			Hiérarchisation	
	Du territoire	Du massif				Ets	fonds publics	fonds privés			1 à 3	1 à 3	proposition comité technique Forêt publique		proposition comité technique Forêt privée
Plateau de Pierrefontaine	D8	Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial du Pays des portes du haut Doubs	Morcellement Mobilisation supplémentaire de résineux et incitation à la mobilisation dans le feuillu (hêtre) Enjeux environnementaux	6	Volume bois énergie PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Restructuration foncière Gestion concertée dans les ASA Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	1	1	1	1	1	1	3	8	Plateau de Pierrefontaine	
Plateau de Valdahon	D9	Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial du Pays des portes du haut Doubs	Morcellement Manque de desserte forestière Incitation à la mobilisation des bois feuillus (beaucoup de hêtre)	0	Volume bois énergie PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Restructuration foncière Formation des propriétaires Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	1	1	1	1	1	1	3	8	Plateau de Valdahon	
Vallée de la Loue	D10	Les résultats des bonnes pratiques pour dynamiser la sylviculture ne sont pas diffusés (amélioration du patrimoine forestier, mobilisation de la ressource bois énergie et optimisation des revenus de la forêt communale...) La mise en oeuvre du programme d'actions "bois énergie" du Pays Loue Lison issus des résultats du PAT sont à poursuivre pour apporter des réponses opérationnelles	Morcellement Déficit de mobilisation des bois feuillus Manque de desserte forestière Enjeux environnementaux et paysagers	1	Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Mise en oeuvre du programme d'actions suite au PAT (filière courte approvisionnement bois énergie). Desserte collective (ASA, ASL, L 151) PDM Restructuration foncière Formation des propriétaires Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation) Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	2	2	2	1	1	1	1	4	Vallée de la Loue	
Vallée du Lison et plaine	D11	Les résultats des bonnes pratiques pour dynamiser la sylviculture ne sont pas diffusés (amélioration du patrimoine forestier, mobilisation de la ressource bois énergie et optimisation des revenus de la forêt communale...) La mise en oeuvre du programme d'actions "bois énergie" du Pays Loue Lison issus des résultats du PAT sont à poursuivre pour apporter des réponses opérationnelles	Morcellement Déficit de mobilisation des bois feuillus Manque de desserte forestière Enjeux environnementaux et paysagers	5	Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Mise en oeuvre du programme d'actions suite au PAT (filière courte approvisionnement bois énergie). Desserte collective (ASA, ASL, L 151) PDM Restructuration foncière Formation des propriétaires Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation) Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	2	2	2	1	1	1	1	4	Vallée du Lison et plaine	
Premier plateau sud	D12	Les résultats des bonnes pratiques pour dynamiser la sylviculture ne sont pas diffusés (amélioration du patrimoine forestier, mobilisation de la ressource bois énergie et optimisation des revenus de la forêt communale...) La mise en oeuvre du programme d'actions "bois énergie" du Pays Loue Lison issus des résultats du PAT sont à poursuivre pour apporter des réponses opérationnelles Absence de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise) et du projet industriel de Novillars	Morcellement Mobilisation des bois feuillus (beaucoup de hêtre) Manque de desserte forestière	2	Sylviculture dynamique Volume bois énergie Développement d'une filière courte bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Restructuration foncière Aide à la gestion concertée (travaux et exploitation) Formation des propriétaires Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	1	2	1	1	1	1	2	6	Premier plateau sud	
Cusancin et Plateau de Belvoir	D13	Comment sensibiliser les communes à la mobilisation du bois énergie notamment pour l'alimentation du projet industriel de Novillars	Morcellement Déficit de mobilisation des bois feuillus (beaucoup de hêtre) Manque de desserte forestière Enjeux environnementaux	1	Volume bois énergie PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Restructuration foncière Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations Formation des propriétaires	1	1	1	2	2	2	2	8	Cusancin et Plateau de Belvoir	
Vallée du Doubs	D14	Comment sensibiliser les communes à la mobilisation du bois énergie notamment pour l'alimentation du projet industriel de Novillars	Morcellement Manque de dynamisme dans la gestion des peuplements feuillus Déficit de mobilisation de hêtre et des bois feuillus de faible valeur Relief pénalisant, manque de desserte forestière Enjeux environnementaux et paysagers	0	Volume bois énergie PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Formation des propriétaires Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	1	1	1	2	2	2	2	8	Vallée du Doubs	
Rougemont et alentours	D15	Réduire le coût des interventions sylvicoles dans les jeunes peuplements en mobilisation de bois énergie abondant sur cette zone Alimenter la filière bois énergie, notamment le projet industriel de Novillars	Morcellement Déficit de mobilisation des bois feuillus (chêne et feuillus précieux) Manque de desserte forestière	0	Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Restructuration foncière PDM Desserte collective (ASA, ASL, L 151) Formation des propriétaires Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	2	1	1	2	2	2	1	6	Rougemont et alentours	

CAGB	D16	Problématique		Nbre de scieries ou rayons d'appro	Nbre d'asa	Pistes d'amélioration	Motivation et demande des acteurs			Mobilisation dans les 5 ans	Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs		Hiérarchisation	Massif
		Du territoire	Du massif				Elus	forêts publiques	forêts privées			proposition comité technique Forêt publique	proposition comité technique Forêt privée		
		Absence de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise) et du projet industriel de Novillars	Forêt périurbaine Sensibilité des personnes aux problématique environnementale et paysagère Morcellement Déficit de mobilisation des bois feuillus de faible valeur		0	Volume bois énergie Restructuration foncière PDM Filière courte d'approvisionnement en bois énergie Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	1	2	1	1	1	3	3	4 à 12	D16 CAGB
		Absence de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise) et du projet industriel de Novillars	Morcellement Déficit de mobilisation des bois feuillus de faible valeur Déficit de mobilisation des bois feuillus (Chêne et feuillus divers)		0	Restructuration foncière Formation des propriétaires Filière courte d'approvisionnement en bois énergie Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations	1	2	1	1	2	2	3	10	D17 CAGB rurale
		Absence de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise) et du projet industriel de Novillars	Morcellement Déficit de mobilisation des bois feuillus Présence de mitraille dans certaines zones		0	Restructuration foncière PDM Incitation à l'exploitation des vieux peuplements Formation des propriétaires	1	2	1	1	2	2	2	8	D18 aire urbaine rurale

Nbre de scieries ou nbre de rayons	Problématique		Nbre de asa	Nbre de scieries ou nbre de rayons	Pistes d'amélioration		Motivation et demande des acteurs		Mobilisation dans les 5 ans	Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs		Hierarchisation	Massif
	Du territoire	du massif			Du territoire	du massif	Elus	forêts publiques			forêts privées	proposition comité technique Forêt publique		
	J1	Comment mettre en œuvre du bois local dans les constructions publiques et privées (circuits courts) La chaîne de valorisation bois construction (production de bois, transformations, mise en œuvre) n'est pas suffisamment structurée Les systèmes constructifs ne sont pas adaptés à la qualité des bois du massif Les élus ne prennent pas toute leur place dans cette filière (Maître d'ouvrage, urbanisme). La filière bois-énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Haut-Jura	25		Insuffisance de mobilisation des résineux Morcellement Manque de desserte forestière Potentialité de mobilisation du Bois Energie	Connaissance de la qualité des bois du massif (syvatest). Sylviculture dynamique. Contrats d'appro (BO-BI-BE). Formation des élus. Volume bois-énergie. Tri des bois résineux (Syvatest, ...)	2	2	1	0 ou 1	1	1	4	Haut du Haut Jura
	J2	Comment mettre en œuvre du bois local dans les constructions publiques et privées (circuits courts) La chaîne de valorisation bois construction (production de bois, transformations, mise en œuvre) n'est pas suffisamment structurée Les systèmes constructifs ne sont pas adaptés à la qualité des bois du massif Les élus ne prennent pas toute leur place dans cette filière (Maître d'ouvrage, urbanisme). La filière bois-énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Haut-Jura	2		Insuffisance de mobilisation des résineux Morcellement Manque de desserte forestière Potentialité de mobilisation du bois énergie	Connaissance de la qualité des bois du massif (syvatest). Sylviculture dynamique. Contrats d'appro (BO-BI-BE). Formation des élus. Volume bois-énergie. Tri des bois résineux (Syvatest, ...)	2	1	1	1	2	1	5	Bas du Haut-Jura
	J3	Travaux du projet Espace Bois Jura-Doubs : Les liens entre la production forestière et les transformations doivent être améliorés. La mise en œuvre d'une sylviculture dynamique peut être une réponse aux besoins des acheteurs locaux Les modes de vente (meilleur respect du programme d'assiette, valorisation de tous les produits) ne sont plus adaptés aux marchés actuels du bois Comment valoriser les savoir-faire locaux pour maintenir une filière forêt-bois dynamique	45		Insuffisance de mobilisation des résineux (Valorisation du sapin) Déficit de mobilisation du feuillu de qualité Potentialité de mobilisation du Bois Energie	Sylviculture dynamique. Contrat d'appro (BO-BI-BE). Installation d'une plateforme d'approvisionnement et de commercialisation. Valorisation des savoir-faire locaux par la construction d'un bâtiment vitrine. Volume bois-énergie	2	2	1	1	1	1	4	Haute vallée de l'Ain
	J4	La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays des Lacs et Petite Montagne en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...) Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées	11		Insuffisance de mobilisation des résineux (Valorisation du sapin) Déficit de mobilisation du feuillu de qualité Potentialité de mobilisation du Bois Energie	Augmentation de la demande en bois-énergie. Volume bois-énergie. Contrats d'appro (BO-BI-BE)	1	1	1	1	3	1	6	Région des Lacs
	J5	La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays des Lacs et Petite Montagne en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...) Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées	5		Insuffisance de mobilisation des résineux (Valorisation du sapin) Déficit de mobilisation du feuillu de qualité Potentialité de mobilisation du Bois Energie Manque de desserte	Augmentation de la demande en bois-énergie. Volume bois-énergie. Contrats d'appro (BO-BI-BE)	1	1	1	1	3	2	8	Petite Montagne
	J6	Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois			Déficit de mobilisation du feuillu de qualité Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillu Manque d'organisation de l'offre par massif	Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha. Vulgarisation de la sylviculture du feuillu Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)	0	0	0	0	3	3	12	Lons Est
	J7	Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois			Déficit de mobilisation du feuillu de qualité Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillu Manque d'organisation de l'offre par massif	Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha. Vulgarisation de la sylviculture du feuillu Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)	0	0	0	0	3	3	12	Lons Ouest
	J8	Une démarche LEADER avec volet forestier est portée par le pays. L'intérêt marqué pour engager une réflexion sur le bois énergie. Manque de connaissance de la filière Les élus doivent davantage sensibiliser au			Déficit de mobilisation du feuillu de qualité Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillu Manque d'organisation de l'offre par massif	Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha. Vulgarisation de la sylviculture du feuillu Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)	2	1	1	1	2	1	7	Darwin



39	Problématique		Nbre de scieries ou nbre de rayons	Pistes d'amélioration		Motivation et demande des acteurs		Mobilisation dans les 5 ans	Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs		Hiérarchisation	Massif
	Du territoire	du massif		Du territoire	du massif	Elus	forêts publiques			forêts privées	0 ou 1		
Revermont	maintien des entreprises sur le territoire La sylviculture et les modes de commercialisation peuvent être améliorés pour mieux aux besoins des acheteurs locaux												
J9 Massif de Chaux	La filière bois énergie est à dynamiser à partir des résultats du PAT du Pays dolois en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...) Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées	Potentiel de mobilisation du bois énergie - La ressource existe, elle peut être mieux valorisée à condition de bien intégrer les dimensions 'export de menus bois', 'tassement des sols', 'prise en compte de la biodiversité', sans quoi des freins apparaîtront rapidement		Augmentation de la demande en bois-énergie. Volume bois-énergie. Sylviculture dynamique. Contrats d'appro (BO-BE)	Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...) Sylviculture dynamique. Contrats d'appro (BO-BE).	2	2	0	1	1	3	8	Massif de Chaux
J10 Serre, Doubs, Cousance	La filière bois énergie est à dynamiser à partir des résultats du PAT du Pays dolois en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...) Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées	Déficit de mobilisation du feuillage de qualité Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillage Manque d'organisation de l'offre par massif		Augmentation de la demande en bois-énergie. Volume bois-énergie. Sylviculture dynamique. Contrats d'appro (BO-BE)	Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha. Vulgarisation de la sylviculture du feuillage Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)	2	2	1	0	1	3	8	Serre, Doubs, Cousance
Tout le département	Répondre au besoin en plaquettes forestières de Solvay. Manque une mobilisation collective des producteurs forestiers pour l'approvisionnement de cette centrale de cogénération Manque sur certains pays (Pays de la haute vallée de l'Ain, Pays du Revermont et Pays lédonien) du département d'une connaissance pour démontrer la disponibilité totale de la ressource à cette échelle Manque de mise en synergie des territoires jurassiens (territoires déficitaires / territoires excédentaires)			Sylviculture dynamique. Contrats d'appro (BO-BE). Volume bois-énergie.	Vulgarisation des connaissances en matière d'export de menus bois et de systèmes d'exploitation Utilisation des techniques appropriées pour la mobilisation du bois énergie	2	2	2	1	1	1	4	Tout le département

70/90	Problématique		Nbre de scieries ou rayons d'appro	Nbre d'asa	Pistes d'amélioration	Motivation et demande des acteurs			Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs		Hierarchisation	Massif
	du territoire	du massif				Elus	fonds publics	fonds privés		1 à 3	1 à 3		
<p><b>HS-1</b></p> <p>Vosges Saônoises Zone Ouest (passavant la rochère luxeuil fougervolles saint-loup...)</p>	<p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises</p> <p>Dynamiser la sylviculture, valoriser les produits bois qui en sont issus et optimiser le revenu forestier des communes dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire du Val de Semouse</p>	<p>Présence de grandes unités de gestion forêt privée / forêt communale</p> <p>Déficit de mobilisation du hêtre de bonne qualité</p> <p>Morcellement</p> <p>Localement desserte insuffisante ou inadaptée (voies rurales, voies d'AF, sols hydromorphes...)</p> <p>Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Vallée de la Semouse, Lanterne, Coney et Saône...)</p> <p>Equilibre sylvo-cynégétique</p>	1	<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Valorisation du hêtre de qualité (R&amp;D...)</p> <p>Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne ou à base de peuplier</p>	2	2	1	1	1	1	3	4 à 12	<p>pays VS</p> <p>Zone Ouest</p> <p>(passavant la rochère luxeuil fougervolles saint-loup...)</p> <p>HS-1</p>
<p><b>HS2</b></p> <p>Vosges Saônoises Zone Vosges Saônoises 1 (PDM des vosges saônoises)</p>	<p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises</p>	<p>Accès aux massifs forestiers localement problématiques (voies revêtues, PD, PR...)</p> <p>Desserte forêt privée intrarésinière insuffisante ou inadaptée</p> <p>Difficulté de mobilisation et mise en gestion des peuplements feuillus (hêtre chène qualité montagne)</p> <p>Retard d'éclaircie dans peuplements résineux de 40-50 ans</p> <p>Morcellement de la forêt privée</p> <p>incertitudes sur le renouvellement des peuplements résineux après récolte</p> <p>Peu de travaux sylvicoles</p> <p>Relief marqué</p>	3	<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Restructuration foncière</p> <p>Amélioration du réseau de desserte - ASA, ASL, L.151</p> <p>Poursuivre l'animation à la mobilisation dans les peuplements résineux en retard d'éclaircie</p> <p>Incitation financière au renouvellement (abaisssement du seuil des aides pour les travaux et plantations)</p> <p>Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, buche, plaquette) puis animation à la mobilisation</p>	2	2	1	1	1	1	1	4	<p>pays VS</p> <p>Zone Vosges</p> <p>Saônoises 1</p> <p>(PDM des vosges saônoises)</p> <p>HS2</p>
<p><b>HS3</b></p> <p>Vosges Saônoises Zone Vosges Saônoises (Fessey, Temuay, Miellin, Haut-du them, Planchez-les-Mines)</p>	<p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises</p>	<p>Accès aux massifs forestiers localement problématique (voies communales, rurales, PD, PR...)</p> <p>Desserte forêt privée intrarésinière insuffisante ou inadaptée</p> <p>Mobilisation et mise en gestion des peuplements feuillus et mixtes (hêtre chène qualité montagne)</p> <p>Retard d'éclaircie dans peuplements résineux de 40-50 ans</p> <p>Morcellement de la forêt privée</p> <p>Peu de travaux sylvicoles</p> <p>Relief marqué</p>	0	<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Mobilisation supplémentaire : Animation d'un PDM</p> <p>Amélioration du réseau de desserte - ASA, ASL, L.151</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, dynamiser la sylviculture dans les forêts gérées...)</p> <p>Restructuration foncière</p> <p>Incitation financière au renouvellement (abaisssement du seuil des aides pour les travaux et plantations)</p> <p>Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie - buche - plaquette)</p>	2	2	1	1	1	1	1	4	<p>pays VS</p> <p>Zone Vosges</p> <p>Saônoises</p> <p>(Fessey, Temuay, Miellin, Haut-du them, Planchez-les-Mines)</p> <p>HS3</p>
<p><b>HS4</b></p> <p>Vosges Saônoises Zone Centrale Lure</p>	<p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises</p>	<p>Forêt publique dominante</p> <p>Exploitation délicate en zone de plaine et/ou vallée/zone humides</p> <p>Difficulté pour assurer le renouvellement peuplements feuillus sur station pauvre et à tendance humide</p> <p>Localement desserte inadaptée</p> <p>Morcellement de la forêt privée prononcé</p>	1	<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Développer des itinéraires de renouvellement des chênâtes sur sols sensibles, pauvres et hydromorphes</p>	2	2	0	1	1	1	3	8	<p>pays VS</p> <p>Zone Centrale</p> <p>Lure</p> <p>HS4</p>
<p><b>HS5</b></p> <p>Vosges Saônoises Zone Collines Sous Vosgiennes Nord (Melisey, fresse, rom champ, planchez champagne...)</p>	<p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises</p>	<p>Qualité feuillus de montagne (hêtre chène) -</p> <p>Grandes surfaces de taillis de chène pauvre en hôte (Ronchamp-Champagne-Fresse...)</p> <p>Difficulté de mobilisation des résineux en forêt morcelée (Fresse notamment...)</p> <p>Desserte forêt privée intrarésinière insuffisante ou inadaptée (écart entre valeur du peuplement et le coût de l'investissement desserte)</p> <p>Relief marqué</p> <p>Morcellement</p>	0	<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Amélioration du réseau de desserte - ASA, ASL, L.151 en lien avec les remembrements forestiers</p> <p>Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie - buche - plaquette)</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, mobilisation par produits.)</p> <p>gestion en commun</p> <p>Restructuration foncière</p>	2	2	1	1	1	2	6	<p>pays VS</p> <p>Zone Collines</p> <p>Sous Vosgiennes</p> <p>Nord (Melisey, fresse, rom champ, planchez champagne...)</p> <p>HS5</p>	
<p><b>HS6</b></p> <p>Vosges Saônoises Zone Collines Sous Vosgiennes Sud (luze étobon, frahier, athesan)</p>	<p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises</p> <p>Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine</p>	<p>Présence de grandes unités de gestion constituées, forêt publique et forêt privée -</p> <p>Morcellement marqué en périphérie</p> <p>Déficit de mobilisation de hêtre</p> <p>Localement desserte inadaptée</p> <p>Relief marqué</p>	0	<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Restructuration foncière (autour des unités de gestion constituées...)</p>	2	2	1	1	1	3	8	<p>pays VS</p> <p>Zone Collines</p> <p>Sous Vosgiennes</p> <p>Sud (luze étobon, frahier, athesan)</p> <p>HS6</p>	
<p><b>HS7</b></p> <p>Vosges Saônoises Zone Sud Villersexel</p>	<p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises</p>	<p>Présence d'une homogénéité de gestion forêt privée / forêt communale</p> <p>Accès aux massifs forestiers localement inadaptés (voies rural, voix AF...)</p> <p>Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Vallée de l'Ognon)</p>	1	<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne (Vallée de l'Ognon)</p>	2	2	0	1	1	3	8	<p>pays VS</p> <p>Zone Sud</p> <p>Villersexel</p> <p>HS7</p>	

70/90	Problématique		Nbre d'asa	Nbre de scieries ou rayons d'appro	Pistes d'amélioration		Motivation et demande des acteurs		mobilisation dans les 5 ans	Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs		Hiérarchisation	Massif
	du territoire	du massif			Eus	forêts publiques	forêts privées	proposition technique Forêt publique			proposition comité technique Forêt privée			
Aire urbaine Zone collines sous-vosgiennes nord	<p>Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine</p> <p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'œuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre du futur Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Aire urbaine</p>	<p>Localement desserte forestière inadaptée, densité importante de structure de desserte collective</p> <p>Morcellement dans les massifs privés non gérés</p> <p>Déficit de gestion et de mobilisation des peuplements à base de feuillus (hêtre et chêne qualité montagne)</p> <p>Déficit de mobilisation résineuse supplémentaire possible en forêt morcelée</p> <p>Relief marqué</p>	15		<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...)</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie - buche - plaquette)</p> <p>Restructuration foncière</p>	1	1	2	1	2	1	4 à 12	<p>6</p> <p>Zone collines sous-vosgiennes nord</p>	HS8
Aire Urbaine Zone périurbaine	<p>Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine</p> <p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'œuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre du futur Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Aire urbaine</p>	<p>Enjeu social et paysager dominant (corridor écologique, lisières forestières, maintien de l'état boisé, accès du public, affouage...)</p> <p>Urbanisation et grands ouvrages pouvant limiter les accès aux massifs</p> <p>Présence de mitraille dans certaines zones</p> <p>Morcellement très prononcé de la forêt privée</p>	0		<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p>	1	1	1	0	2	3	10	<p>9</p> <p>Zone périurbaine</p>	HS9
Aire Urbaine Zone Sundgau	<p>Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine</p> <p>Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'œuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre du futur Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Aire urbaine</p>	<p>Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)</p> <p>Mise en gestion et amélioration des peuplements feuillus (beaucoup de précèux, frêne...)</p> <p>Morcellement</p> <p>Présence de mitraille dans certaines zones</p> <p>Evolution sanitaire des peuplements de frênes (vallée de la Bourbeuse, Sundgau...)</p>	2		<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, feuillus précieux...)</p> <p>Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Bourse foncière</p>	1	1	1	1	2	2	8	<p>10</p> <p>Zone Sundgau</p>	HS10
Vesoul et val de Saône Zone dépression périvosgienne et vallée Lanterne	<p>Dynamiser la sylviculture, valoriser les produits bois qui en sont issus et optimiser le revenu forestier des communes dans le cadre de la future Charte Forestière de Territoire des Hauts de val de saône</p>	<p>Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF...)</p> <p>Evolution sanitaire des peuplements de frênes (vallée de la Semouse, de la Lanterne et de la Saône...)</p> <p>Equilibre sylvo-cynégétique</p> <p>Déficit de mobilisation du hêtre de bonne qualité</p>	4		<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, essence, produits...)</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne ou à base de peuplier</p>	1	1	1	1	2	2	8	<p>11</p> <p>Pays VVS</p> <p>Zone dépression périvosgienne et vallée Lanterne</p>	HS11
Vesoul et val de Saône Zone plateau calcaire	<p>Dynamiser la sylviculture, valoriser les produits bois qui en sont issus et optimiser le revenu forestier des communes dans le cadre de la future Charte Forestière de Territoire des Hauts de val de saône</p>	<p>Morcellement</p> <p>Déficit de mobilisation des bois feuillus de faible valeur</p> <p>Localement desserte insuffisante ou inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)</p>	3		<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...)</p> <p>Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, buche ou plaquette)</p> <p>Valorisation, par la trufficulture, des zones forestières peu productives (références, formations des propriétaires, développement)</p>	1	1	1	0	2	3	10	<p>12</p> <p>Pays VVS</p> <p>Zone plateau calcaire</p>	HS12
Vesoul et val de Saône Zone plateau calcaire vésulien VVS et Pays/riv Zone plateau calcaire vésulien 7 rivières	<p>Valoriser la ressource forestière et créer de nouveaux partenariats dans le cadre du Programme leader</p>	<p>Morcellement</p> <p>Insuffisance de gestion et de mobilisation des bois feuillus de faible valeur (taillis et TSF pauvres en futaie des plateaux calcaires)</p> <p>Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF...), notamment dans une perspective de mobilisation de feuillus supplémentaire</p>	3		<p>Sylviculture dynamique</p> <p>Volume bois énergie</p> <p>Contrats d'appro (BO, BI et BE)</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM...)</p> <p>Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, buche ou plaquette)</p>	1	1	2	1	2	3	10	<p>13</p> <p>Pays VVS</p> <p>Zone plateau calcaire vésulien</p> <p>VVS</p> <p>Pays/riv</p> <p>Zone plateau calcaire vésulien 7 rivières</p>	HS13
Gray Zone vallée de la Saône gray/lois et Pays VVS Zone vallée de la saône VVS	<p>Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois</p>	<p>Grandes unités de gestion forêt privée / forêt communale</p> <p>Présence de volume supplémentaire mobilisable BO, BI feuillus / (chêne, frêne et divers - sylviculture accacia, peupliers)</p> <p>Foncier privé relativement favorable, morcellement forêt privée moins marqué</p> <p>Présence de bois d'œuvre feuillus de qualité</p> <p>Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Saônes et affluents...)</p> <p>Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)</p>	10		<p>Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)</p> <p>Gestion en commun</p> <p>Restructuration foncière (ex. Beaujeu)</p> <p>Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, dynamiser la sylviculture dans les PSG non suivis par un gestionnaire...)</p> <p>Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne et à base de peuplier</p>	0	1	2	1	3	1	8	<p>14</p> <p>Pays Gray</p> <p>Zone vallée de la Saône gray/lois</p> <p>Zone vallée de la saône VVS</p>	HS14

70/90	Problématique		Nbre de scieries ou rayons d'appro	Nbre d'asa	Pistes d'amélioration	Motivation et demande des acteurs			mobilisation dans les 5 ans	Priorité classement des territoires	Priorité classement des massifs		Hiérarchisation	Massif
	du territoire	du massif				Elus	fonds publics	forêts privées			proposition comité technique Forêt publique	proposition comité technique Forêt privée		
Gray Zone plateaux calcaire de Champplitte	Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois	Morcellement Difficulté de gestion des taillis et TSF pauvres en feuillage Localement sols superficiels impropres à la production forestière (secteur nord de Champplitte) Desserte localement inadaptée (voies rurales, voies d'AF...)	3		Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Restructuration foncière Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, buche, plaquette) Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...) Animation à la mobilisation hors secteurs impropres à la production (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...) Valorisation, par la trufficulture, des zones forestières faiblement productives (références, formations des propriétaires, développement)	0	1	1	0	3	3	3	4 à 12	Pays Gray Zone plateaux calcaire de Champplitte HS15
Gray Zone des monts de Gy	Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois	Morcellement forêt privée prononcé Difficulté de gestion des taillis et TSF pauvres en feuillage Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Vallée de l'Ognon) Localement sols superficiels impropres à la production forestière sur les Monts de Gy (Gy, Bucey les Gy... environ 1/3 de la forêt morcelée)	0		Sylviculture dynamique Volume bois énergie Contrats d'appro (BO, BI et BE) Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, buche, plaquette) Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne de peupliers Animation à la mobilisation hors zones impropres (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...)	0	1	1	0	1	3	2		Pays de Gray Zone des monts de Gy HS16
Trivières Zone plateau calcaire et vallée de l'Ognon	Valoriser la ressource forestière et créer de nouveaux partenariats dans le cadre du Programmé leader	Morcellement Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Vallée de l'Ognon) Localement desserte insuffisante ou inadaptée (voies rurales, voies d'AF... sols hydromorphes...) Insuffisance de mobilisation bois feuillus	4		Sylviculture dynamique Contrats d'appro (BO, BI et BE) Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, dynamiser la sylviculture dans les forêts gérées...) Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, buche, plaquette) Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...) Restructuration	1	1	2	1	2	2	1		pays7riv zone plateau calcaire et vallée de l'Ognon HS17

## **Annexe 1.3**

### **Fiches descriptives territoriales**

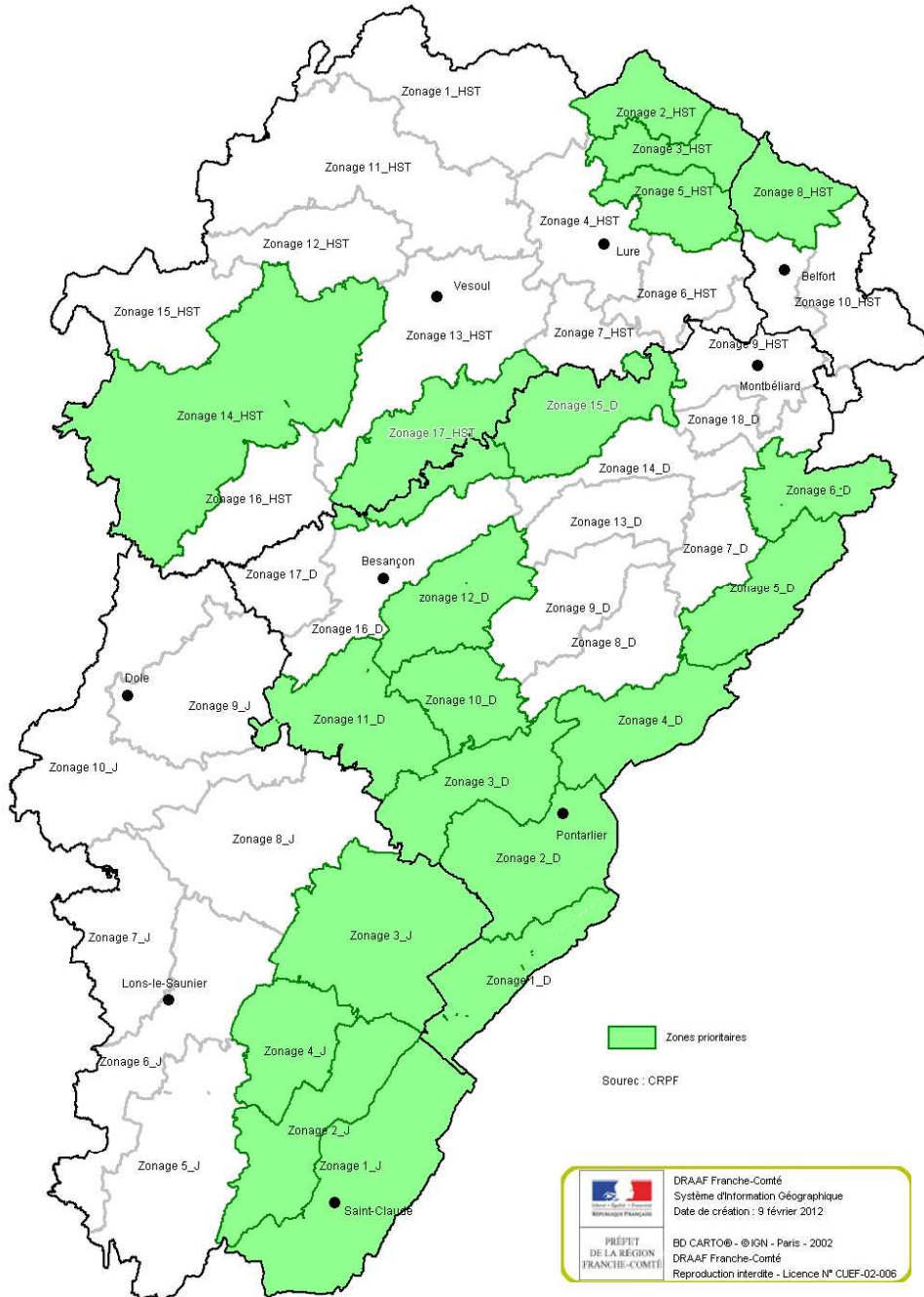
Cette annexe regroupe les fiches descriptives des 17 pays créés en Franche-Comté. Les pays ont été décrits selon leurs caractéristiques forestières : taux de boisement, structure de la propriété, volume sur pied, surface par nature de peuplements feuillus résineux, structure des peuplements, scieries présentes, enjeux environnementaux, dynamique territoriale existante.

Chacune des 45 zones identifiées fait l'objet d'une fiche de présentation et est jointe aux pays auxquels elle se rattache.

Pour chaque zone sont reprises les problématiques territoriales et de massif, les pistes issues des tableaux enjeux et les enjeux environnementaux ayant une incidence sur l'exploitation.



## Zones prioritaires

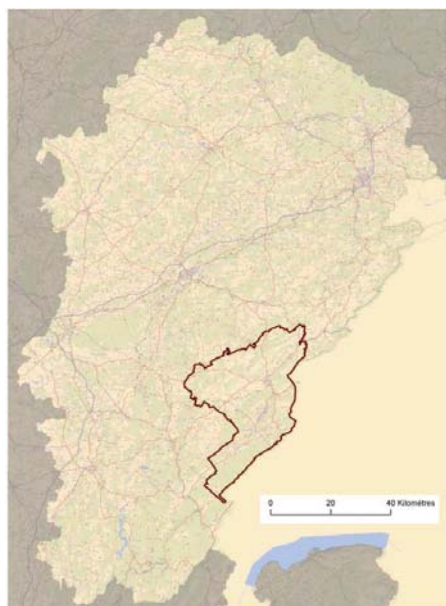


 PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ	DRAAF Franche-Comté Système d'Information Géographique Date de création : 9 février 2012 BD CARTO® - © IGN - Paris - 2002 DRAAF Franche-Comté Reproduction interdite - Licence N° CUEF-02-006
--	--





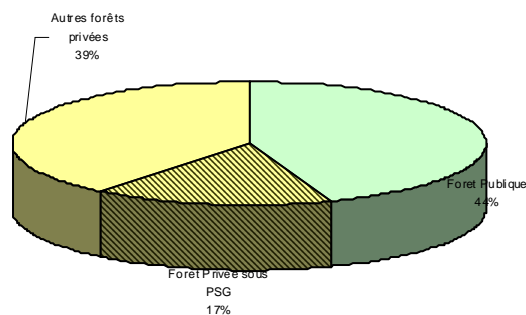
## LOCALISATION



Zoom sur le pays

## HAUT-DOUBS

### Structure de la propriété (en surface) (2)



Surface forestière du pays : 52 635  
Taux de boisement du massif : 46,5 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

⇒ Massif forestier peu fragmenté et essentiellement privé

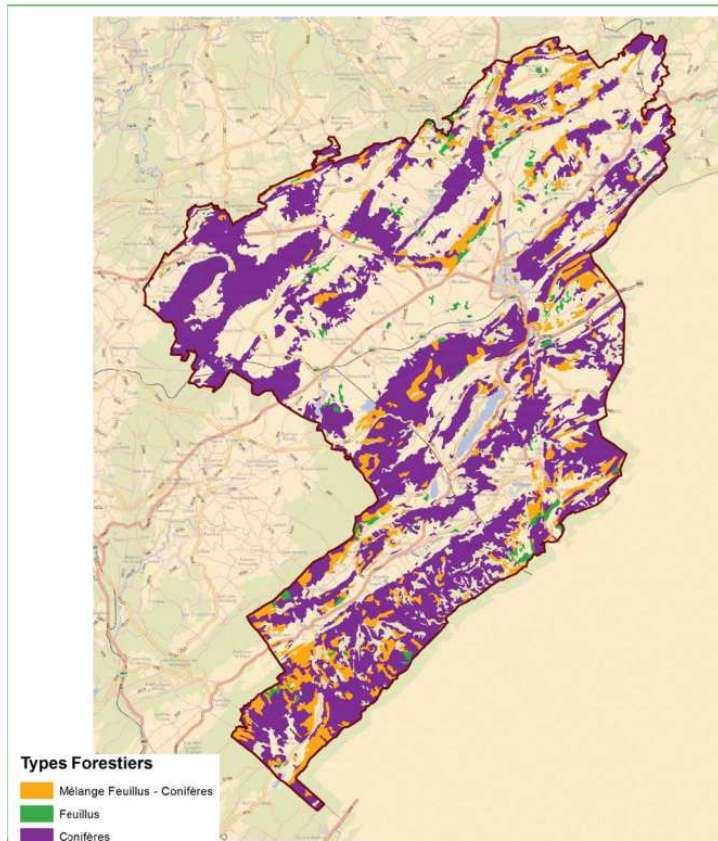
⇒ Forêt majoritairement résineuse, légèrement capitalisée.

⇒ réseau de desserte à compléter ou à créer en forêt privée

⇒ importance des scieries dans le tissu industriel

⇒ filière bois énergie à structurer à partir des résultats du PAT

⇒ difficulté d'engager l'animation de la charte forestière



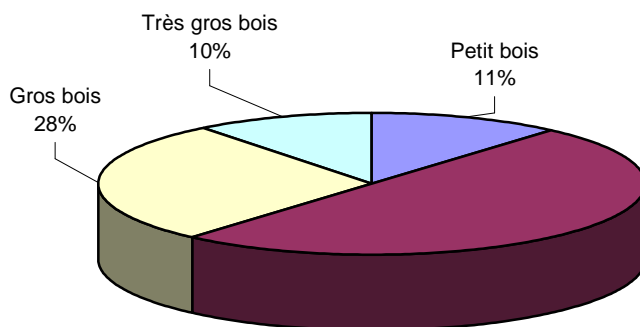
(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	341	229

### Surface par type de peuplement

(1)		% Surface Région
Mélange feuillus-résineux	19,00 %	15,88%
Feuillus	3,29 %	60,35%
Résineux	77,71 %	23,77%

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)

Moyen bois  
51%



**Nombre de scieries : 24**

**Volumes sciés : 126 001 m<sup>3</sup>**

Source : EAB2009

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte du Parc naturel du haut-Jura - volet consacré à la filière Forêt-Bois**
- **Charte de territoire du Haut Doubs**
- **Démarche LEADER sur la partie PNR du Haut-Jura**
- **Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays du Haut Doubs**
- **21 Schémas directeurs de desserte forestière pour 35 384 ha**
- **38 Associations Syndicales Autorisées pour 7942 ha**

### Enjeux environnementaux :

**Sites Natura 2000, ZPS, ZICO**

**APB**

**RN**

**zone Ramsar**

**Zones du PPRDF relevant du territoire :**

**1-D Haut Doubs**

**3-D Plateau de Leviers et Val d'Usiers**

**2-D Deuxième plateau du Dugeon**

**4-D Morteau et Val du Saugeais**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003



## PAYS : HAUT-DOUBS zone 1-D : Haut Doubs

### **Problématique du territoire**

Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs  
Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale)  
La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs

### **Pistes d'amélioration**

Plateformes de stockage à créer (pour approvisionnement courant et pour chablis en cas de tempête)  
Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Meilleure mobilisation des bois résineux dans les PSG  
Formation des propriétaires (sylviculture, pâturages boisés, enjeux environnementaux)  
Aide à la réalisation des dessertes prévues dans les SDDF (ASA, ASL, L 151)

### **Problématique de massif**

Absence de programme de coupes dans les PSG non suivis Peu de travaux sylvicoles  
Déficit de gestion des pâturages boisés  
Difficulté d'accès pour le sylvopastoralisme

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 : Massif du Mont d'or, du Noirmont, du Risol  
Massif du Risoux

ZPS : COMBES DERNIERS, MASSIF DU MONT-D'OR, DU NOIRMONT ET DU RISOL, MASSIF DU RISOUX, TOURBIERES ET RUISSEAUX DE MOUTHE, SOURCE DU DOUBS

ZICO : FORETS D'ALTITUDE DU JURA: FORET DU RISOL ET MONT D'OR  
FORETS D'ALTITUDE DU JURA: FORET DU RISOUX

APB : Massifs de Massacre, de Risoux, de la haute Joux et la Combe Noire

APB sur les rapaces générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : HAUT-DOUBS**  
**zone 2-D : DEUXIEME PLATEAU DU DRUGEON**

**Problématique du territoire**

Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs  
Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale)  
La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs

**Pistes d'amélioration**

Plateformes de stockage à créer (pour approvisionnement courant et pour chablis en cas de tempête)  
Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Sylviculture dynamique à développer  
Aide à la réalisation des dessertes prévues dans les SDDF (ASA, ASL, L 151)  
Plan de développement de massif

**Problématique de massif**

Desserte insuffisante .  
Mobilisation de bois résineux à développer

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 : Bassin du Drugeon, Lac de Remorey  
ZPS : BASSIN DU DRUGEON, COMPLEXE DE LA CLUSE ET MIJOUX, LAC ET TOURBIERES DE MALPAS, LES PRES PARTOT ET LE BIEF BELIN, TOURBIERES, LAC DE REMORAY ET ZONES ENVIRONNANTES

ZICO : BASSIN DU DRUGEON: PONTARLIER-FRASNE

APB : Massifs de Massacre, de Risoux, de la haute Joux et la Combe Noire, Bassin du Drugeon, Lac Saint Point, oiseaux rupestres, ruisseaux

Réserve naturelle volontaire : tourbières de Frasne

Réserve naturelle : Lac de Remoray

Réserve biologique : de Grand'cot  
zone Ramsar : vallée du Drugeon

site Natura 2000 ,APB Tétrás générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.  
Réglementation sur l'utilisation de produits agropharmaceutiques

## PAYS : HAUT-DOUBS zone 3-D : PLATEAU DE LEVIER ET VAL D'USIERS

### **Problématique du territoire**

Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs  
Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale)  
La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs

Travaux du projet Espace Bois Jura-Doubs :  
Les liens entre la production forestière et les transformations doivent être améliorés. La mise en oeuvre d'une sylviculture dynamique peut être une réponse aux besoins des acheteurs locaux  
Les modes de vente (meilleur respect du programme d'assiette, valorisation de tous les produits) ne sont plus adaptés aux marchés actuels du bois  
Comment valoriser les savoir-faire locaux pour maintenir une filière forêt-bois dynamique

### **Pistes d'amélioration**

Plateformes de stockage à créer (pour approvisionnement courant et pour chablis en cas de tempête)  
Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Sylviculture dynamique à développer , formation des propriétaires  
Aide à la réalisation des dessertes prévues dans les SDDF (ASA, ASL, L 151)  
Plan de développement de massif  
Gestion concertée dans les ASA

### **Problématique de massif**

Desserte à compléter .  
Mobilisation de bois résineux insuffisante en particulier faible taux de réalisation des éclaircies résineuses

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée de la Loue et vallée du Lison

ZICO : BASSIN DU DRUGEON: PONTARLIER-FRASNE

APB : oiseaux rupestres, ruisseaux

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : HAUT-DOUBS  
PAYS HORLOGER  
zone 4-D : MORTEAU ET VAL DE SAUGEAIS**

**Problématique du territoire**

Difficulté pour engager l'animation de la charte forestière du Pays du Haut Doubs  
Problème d'optimisation de la logistique de mobilisation des bois (période hivernale)  
La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays du Haut Doubs

**Pistes d'amélioration**

Plateformes de stockage à créer (pour approvisionnement courant et pour chablis en cas de tempête)  
Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Sylviculture dynamique à développer , formation des propriétaires  
Aide à la réalisation des dessertes prévues dans les SDDF (ASA, ASL, L 151)  
Plan de développement de massif  
Gestion concertée dans les ASA  
Restructuration.

**Problématique de massif**

Desserte à compléter .  
Mobilisation de bois résineux insuffisante  
morcellement

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : Vallée de la Loue

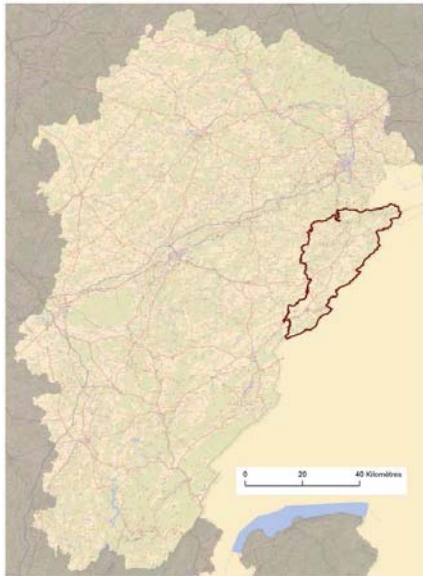
ZPS : Vallée de la Loue

APB : oiseaux rupestres

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'  
Etude d'incidences lors de la création de desserte.



## LOCALISATION



Zoom sur le pays

⇒ Massif forestier essentiellement privé avec une propriété privée morcelée.

⇒ Forêt majoritairement résineuse, légèrement capitalisée avec toutefois une faible proportion de très gros bois

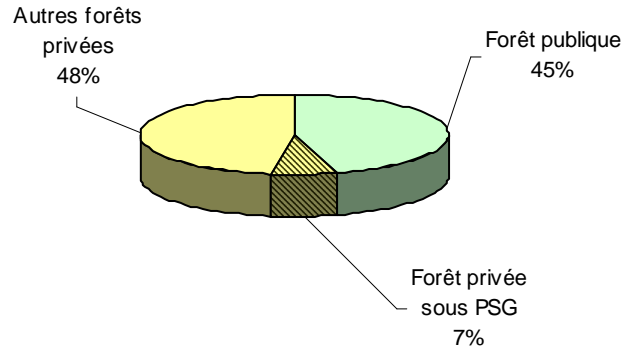
⇒ réseau de desserte à compléter ou à créer en forêt privée

⇒ importance des scieries dans le tissu industriel

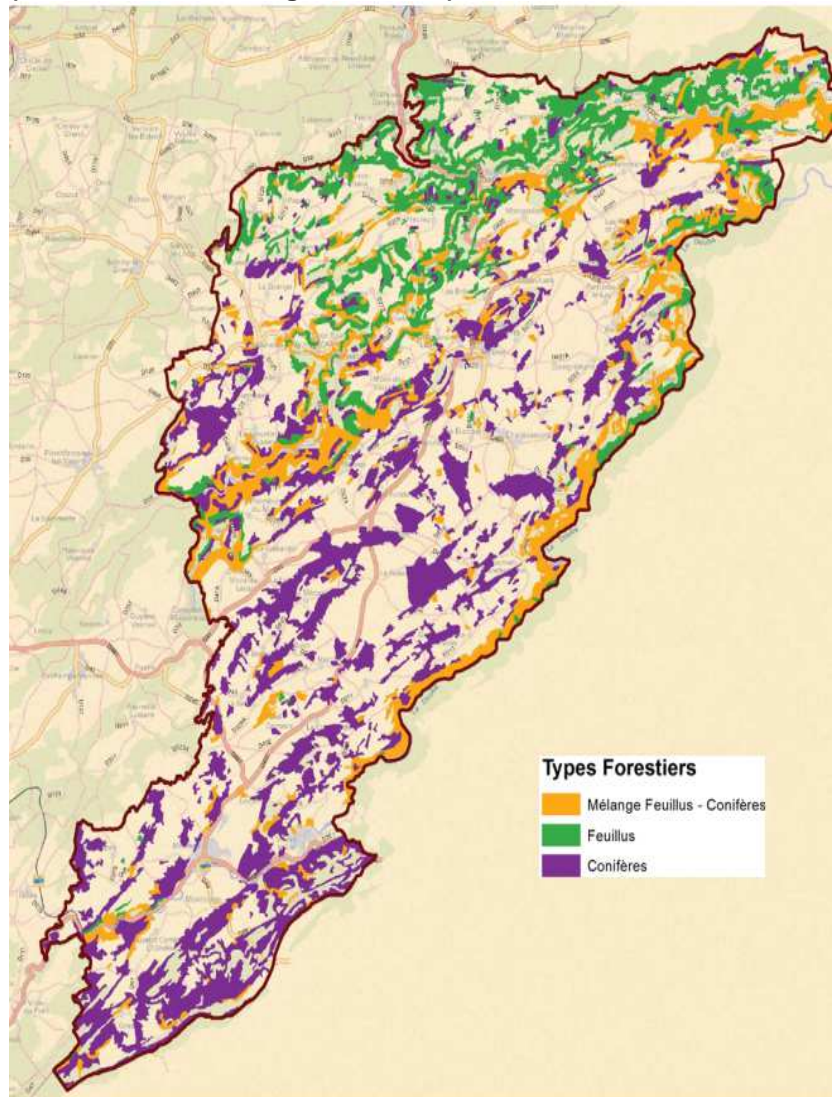
⇒ filière bois énergie à structurer à partir des résultats d'un PAT Pays Horloger à engager

## HORLOGER

### Structure de la propriété (en surface) (2)



Surface forestière du pays : 31 484 ha  
Taux de boisement du massif : 40,5 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

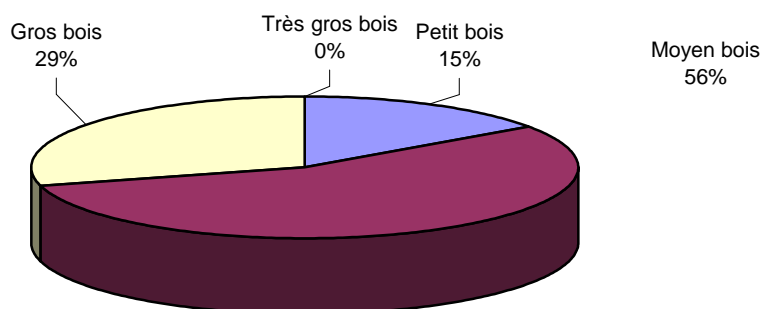


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	234	229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillus-résineux	26,84 %	15,88%
Feuillus	24,63 %	60,35%
Résineux	48,53 %	23,77%

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 16**  
**Volumes sciés : 107 522 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte du Parc naturel du haut-Jura - volet consacré à la filière Forêt-Bois**
- **Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays Horloger**
- **Plan de développement de massif entre Doubs et Dessoubre**
- **10 Schémas directeurs de desserte forestière pour 26297 ha soit 33,8 % du territoire couvert par un schéma**
- **22 Associations Syndicales Autorisées pour 2799 ha**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

**Enjeux environnementaux :**

- **Sites et zones Natura 2000**
- **APB**

**Zones du PPRDF relevant du territoire :**

**Zone 4-D VALLEE DU SAUGAIS**

**Zone 6-D ENTRE DOUBS ET DESSOUBRE**

**Zone 5-D PAYS HORLOGER NORD**

**Zone 7-D VALLEE DU DESSOUBRE**



**PAYS : HORLOGER**  
**zone 5-D : PAYS HORLOGER NORD**

**Problématique du territoire**

Comment maintenir le réseau de transformateurs du territoire - Comment sécuriser leur approvisionnement  
Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger

**Pistes d'amélioration**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Sylviculture dynamique à développer , formation des propriétaires  
Plan de développement de massif  
Sylviculture dynamique  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Restructuration foncière  
Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation)

**Problématique de massif**

Insuffisance de mobilisation de bois résineux  
Retard dans les éclaircies résineuses  
Forte capitalisation dans les zones pentues  
Difficulté de mobilisation de hêtre de qualité moyenne  
Desserte insuffisante dans la vallée du Doubs

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs

ZPS : TOURBIERES DES CERNEUX-GOURINOTS ET ZONES HUMIDES ENVIRONNANTES, LES SEIGNES DES GUINOTS, LE VERBOIS

APB : oiseaux rupestres

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : PAYS HORLOGER  
PAYS DE L'AIRE URBAINE  
zone 6-D : ENTRE DOUBS ET DESSOUBRE**

**Problématique du territoire**

Comment maintenir le réseau de transformateurs du territoire - Comment sécuriser leur approvisionnement  
Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger

**Pistes d'amélioration**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Sylviculture dynamique à développer , formation des propriétaires  
Plan de développement de massif en cours  
Sylviculture dynamique  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation)  
Restructuration foncière (financement partiel des frais d'actes vient d'être validé par le CG 25)  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations

**Problématique de massif**

Desserte insuffisante en zone mixte et feuillue.  
Morcellement dans la zone feuillue  
Mobilisation de hêtre de qualité moyenne  
Enjeux environnementaux et paysagers

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs

APB : oiseaux rupestres

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : HORLOGER**  
**zone 7-D : VALLEE DU DESSOUBRE**

**Problématique du territoire**

Comment maintenir le réseau de transformateurs du territoire - Comment sécuriser leur approvisionnement  
Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger

**Pistes d'amélioration**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Sylviculture dynamique à développer , formation des propriétaires  
Plan de développement de massif  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation)  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations  
Restructuration foncière

**Problématique de massif**

Desserte insuffisante dans la vallée du Dessoubre  
Mobilisation supplémentaire de résineux et incitation à la mobilisation dans le feuillu (hêtre)  
Exploitation forestière en zones sensibles  
Enjeux environnementaux et paysagers

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs

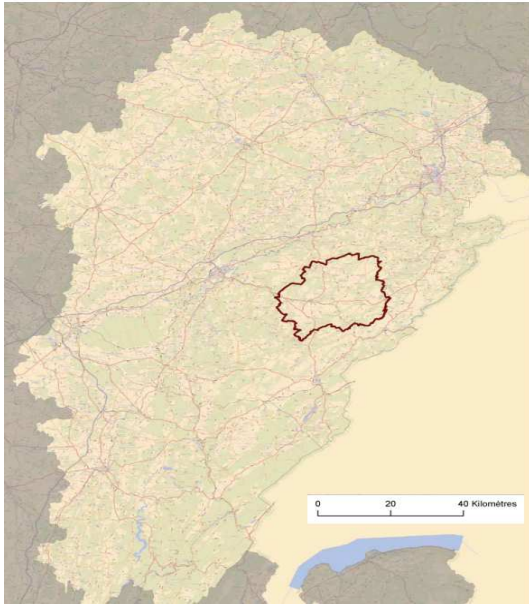
APB : oiseaux rupestres

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.



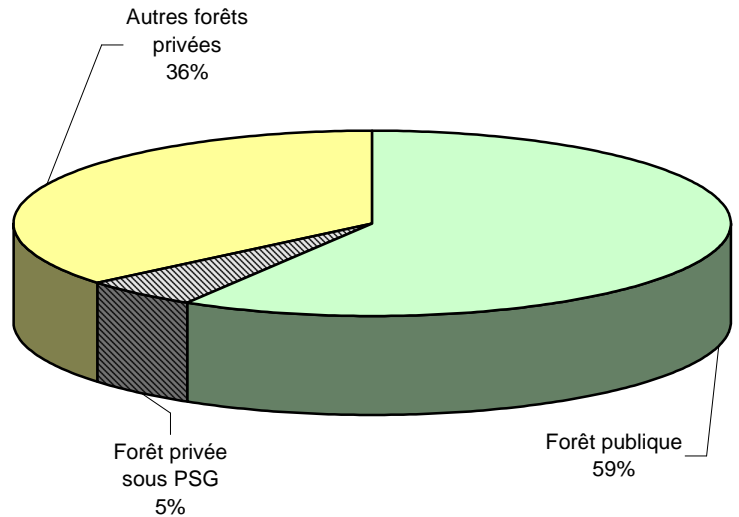


## LOCALISATION



## PORTES DU HAUT-DOUBS

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

⇒ forêt publique dominante et forêt privée fragmentée.

⇒ peuplements majoritairement résineux . Dominance des bois moyens, absence de très gros bois.

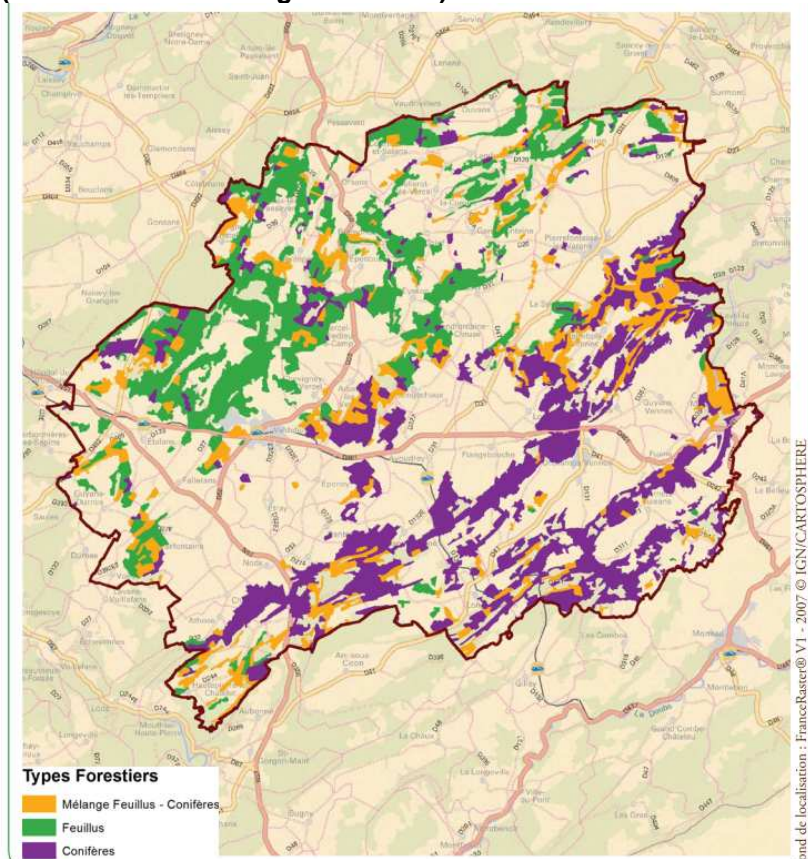
⇒ réseau de desserte à compléter

⇒ dynamisation de la filière bois énergie à conduire pour favoriser les travaux d'amélioration des peuplements en particulier les éclaircies résineuses.

⇒ importance des scieries dans le tissu industriel

⇒ élaboration d'un PAT à prévoir

Surface forestière du pays : 20 078 ha  
Taux de boisement du massif : 35,2 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

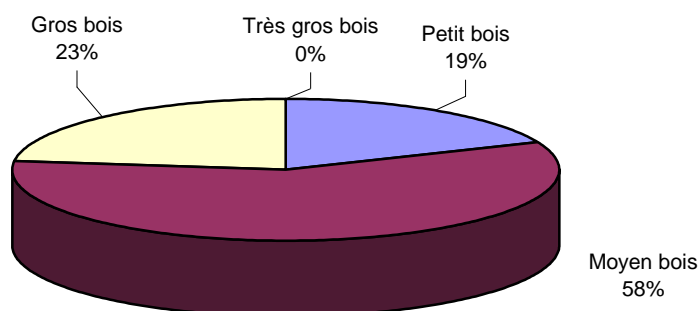


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	230	229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillu-résineux	22,48 %	15,88%
Feuillu	33,78 %	60,35%
Résineux	43,74 %	23,77%

Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 9**

**Volumes sciés : 107 057 m<sup>3</sup>**

Source EAB 2009)

#### Dynamiques territoriales en cours :

- **Plan de développement de massif du**
- **7 Schémas directeurs de desserte forestière pour 10803 ha soit 18% de la superficie du territoire**
- **7 Associations Syndicales Autorisées pour 1031 ha**

#### Enjeux environnementaux :

#### Sites et zones Natura 2000

#### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**8-D Plateau de Pierrefontaine**

**9-D Plateau de Valdahon**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

# PAYS : PORTES DU HAUT-DOUBS

## zone 8-D : PLATEAU DE PIERREFONTAIN

### **Problématique du territoire**

Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial du Pays des portes du haut Doubs

### **Piste d'amélioration du territoire**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Restructuration foncière  
Gestion concertée dans les ASA  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération,  
abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Manque de desserte forestière  
Mobilisation supplémentaire de résineux et incitation à la mobilisation dans le feuillu (hêtre)  
Enjeux environnementaux

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs, vallée de la Loue

APB : ruisseaux et oiseaux rupestres

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

# PAYS : PORTES DU HAUT-DOUBS

## zone 9-D : PLATEAU DE VALDAHON

### **Problématique du territoire**

Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial du Pays des portes du haut Doubs

### **Piste d'amélioration du territoire**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Restructuration foncière  
Formation des propriétaires  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération,  
abaissment du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations

### **Problématique de massif**

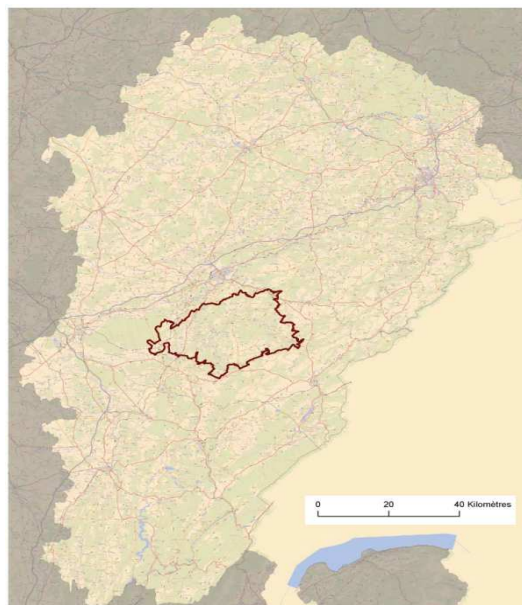
Morcellement  
Manque de desserte forestière  
Incitation à la mobilisation des bois feuillus (beaucoup de hêtre)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs, vallée de la Loue

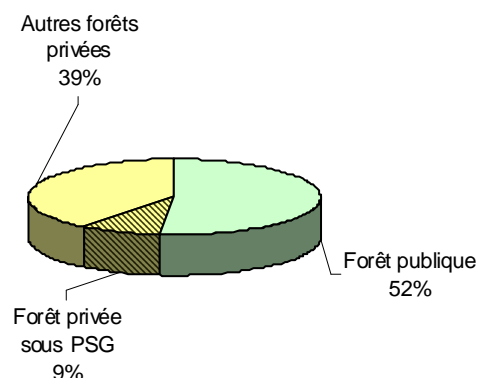
site Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

## LOCALISATION



## LOUE-LISON

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

Surface forestière du pays : 35 748 ha  
 Taux de boisement du massif : 52,8 %  
 (taux de boisement régional : 44 %)

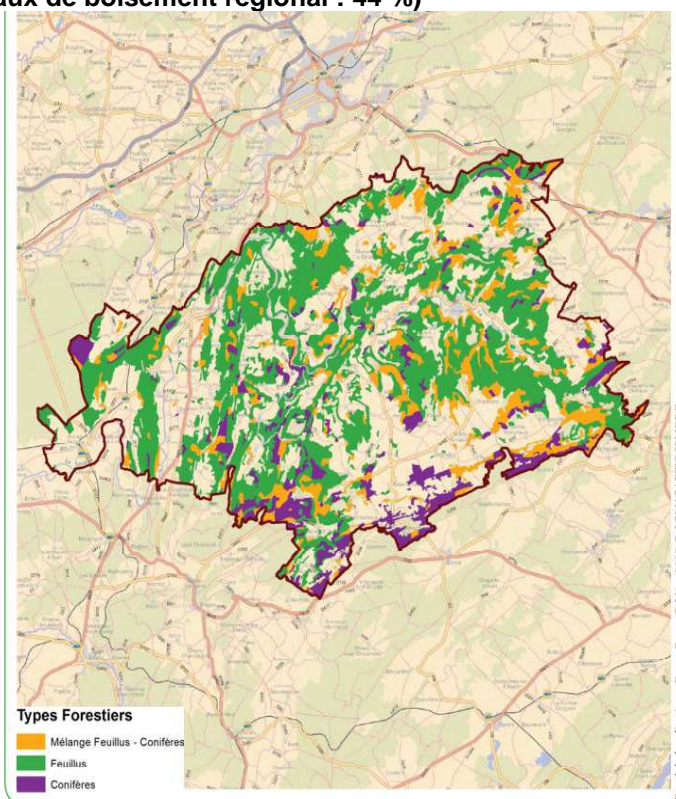
⇒ forêt publique dominante et forêt privée fragmentée.

⇒ peuplements majoritairement feuillus . Dominance des bois moyens suite aux conversions des taillis en taillis sous futaie et absence de très gros bois.

⇒ réseau de desserte à compléter

⇒ dynamisation de la filière bois énergie à conduire pour favoriser les travaux d'amélioration des peuplements.

⇒ valorisation du volet bois énergie du PAT à conduire

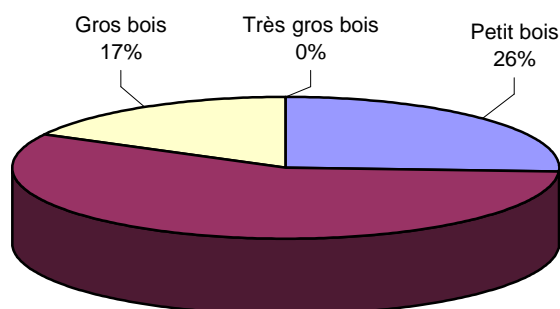


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	212	229

## Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>20,46 %</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>65,15 %</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>14,39 %</b>	<b>23,77%</b>

## Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 8**  
**Volumes sciés : 15 043 m<sup>3</sup>**  
(Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Plan d'Approvisionnement Territorial du Loue Lison**
- **14 Schémas directeurs de desserte forestière pour 20 545 ha soit 30% de la superficie du territoire couverte.**
- **7 Associations Syndicales Autorisées pour 921 ha**

### Enjeux environnementaux :

- **Sites et zones Natura 2000**
- **APB**

### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**Zone 10-D VALLEE DE LA LOUE**

**Zone 11-D VALLEE DU LISON ET PLAINE**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

PAYS : LOUE-LISON  
zone 10-D : VALLEE DE LA LOUE

**Problématique du territoire**

Les résultats des bonnes pratiques pour dynamiser la sylviculture ne sont pas diffusés (amélioration du patrimoine forestier, mobilisation de la ressource bois énergie et optimisation des revenus de la forêt communale...)

La mise en oeuvre du programme d'actions "bois énergie" du Pays Loue Lison issu des résultats du PAT sont à poursuivre pour apporter des réponses opérationnelles

**Pistes d'amélioration du territoire**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Mise en oeuvre du programme d'actions suite au PAT (filière courte approvisionnement bois énergie),  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Restructuration foncière  
Formation des propriétaires  
Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation)  
Incitations financières pour les PSG volontaires première

**Problématique de massif**

Morcellement  
Déficit de mobilisation des bois feuillus  
Manque de desserte forestière  
Enjeux environnementaux et paysagers

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée de la Loue

RN du ravin du Valbois

APB : oiseaux rupestres ; ruisseaux

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : LOUE-LISON**  
**zone 11-D : VALLEE du LISON ET PLAINE**

**Problématique du territoire**

Les résultats des bonnes pratiques pour dynamiser la sylviculture ne sont pas diffusés (amélioration du patrimoine forestier, mobilisation de la ressource bois énergie et optimisation des revenus de la forêt communale...)

La mise en oeuvre du programme d'actions "bois énergie" du Pays Loue Lison issus des résultats du PAT sont à poursuivre pour apporter des réponses opérationnelles

**Pistes d'amélioration du territoire**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Mise en oeuvre du programme d'actions suite au PAT (filère courte approvisionnement bois énergie),  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Restructuration foncière  
Formation des propriétaires  
Gestion concertée dans les ASA (travaux et exploitation)  
Incitations financières pour les PSG volontaires première

**Problématique de massif**

Morcellement  
Déficit de mobilisation des bois feuillus  
Manque de desserte forestière  
Enjeux environnementaux et paysagers

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée de la Loue , vallée du Lison

sites natura 2000 et ZICO : FORET DE CHAUX

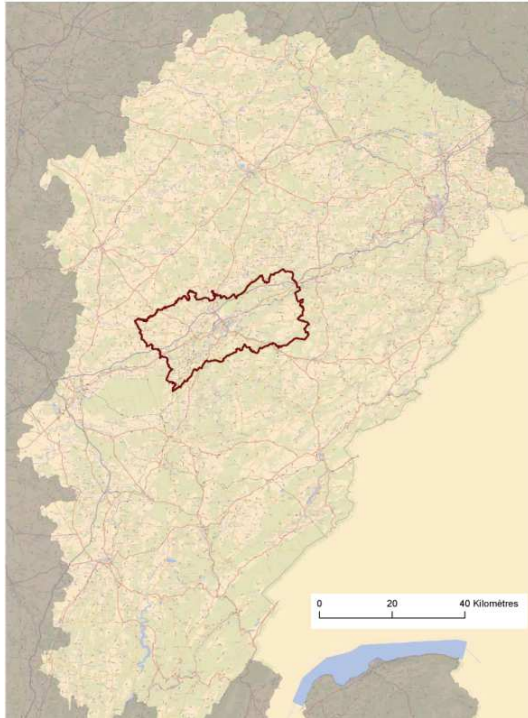
ZPS : Vallons forestiers, rivières, ruisseaux, milieux humides et temporaires de la forêt de Chaux

APB : oiseaux rupestres ; ruisseaux

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

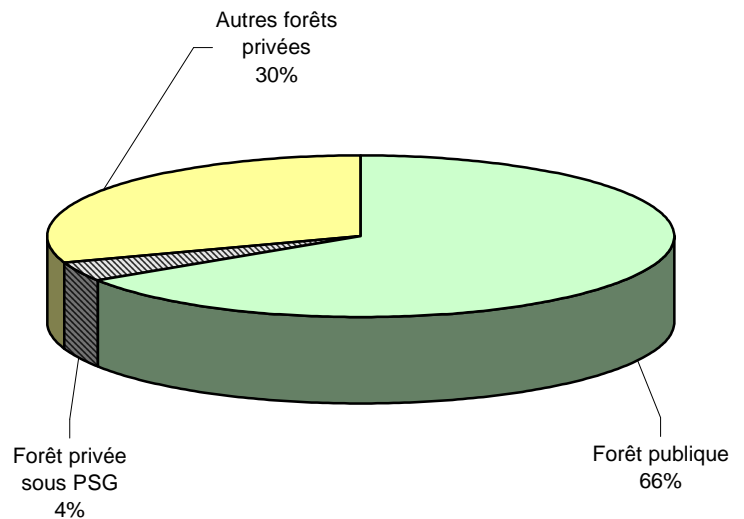


## LOCALISATION



## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND BESANCON

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

⇒ Zone à feuillus dominant localement, forêt privée morcelée en périphérie le plus souvent des forêts publiques.

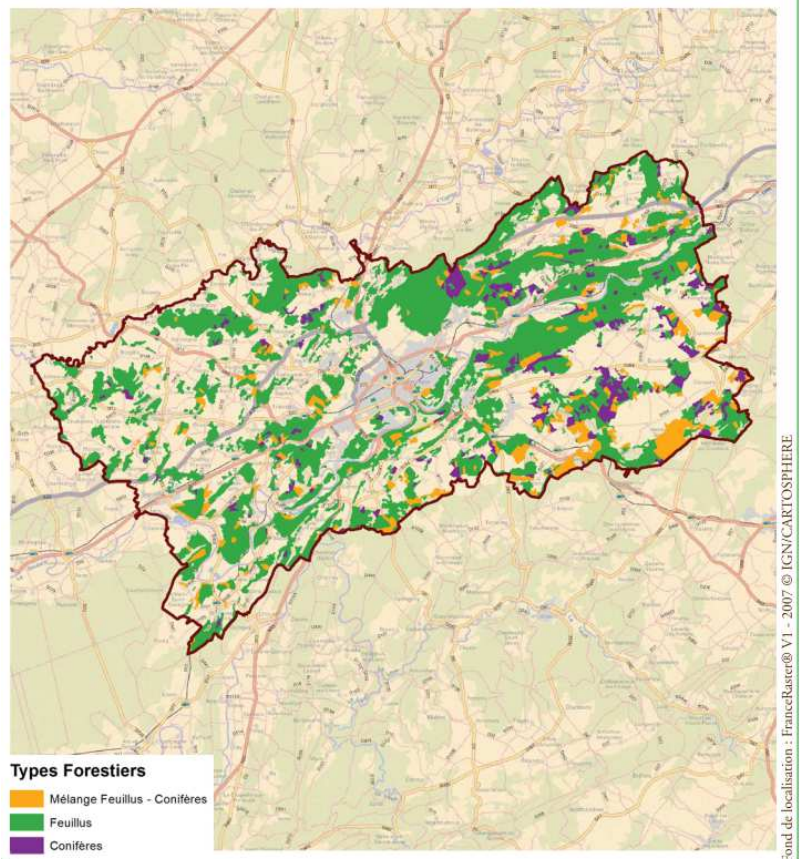
⇒ Peuplements feuillus parfois décapitalisés par conversion en futaie des anciens TSF. des taillis en taillis sous futaie. Absence de très gros bois.

⇒ dynamisation de la filière bois énergie à conduire pour favoriser les travaux d'amélioration des peuplements. Déficit de mobilisation dans le feuillus

⇒ Localement forêts périurbaines, sensibilité environnementale et paysagère.

⇒ absence de dynamique territoriale sur la filière bois.

Surface forestière du pays : 31 391 ha  
Taux de boisement du massif : 41,1%  
(taux de boisement régional : 44 %)

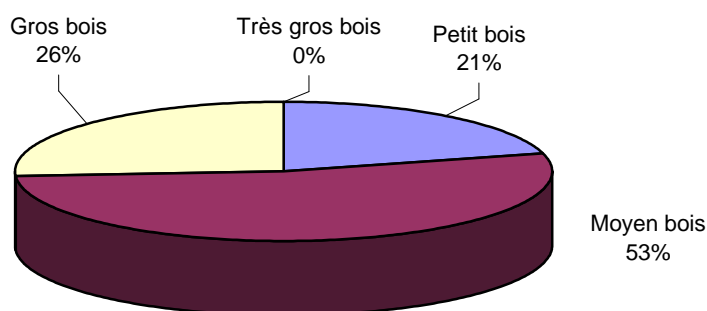


(1)	Total Pays	Total Région
<b>Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)</b>	<b>179</b>	<b>229</b>

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>13,15 %</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>77,91 %</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>8,94 %</b>	<b>23,77%</b>

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 1**  
**Volumes sciés : NC**  
 (source EAB 2009)

#### Dynamiques territoriales en cours :

- **3 Schémas directeurs de desserte forestière pour 2373 ha soit 3% de la superficie du territoire couverte.**

#### Enjeux environnementaux :

- **Sites et zones Natura 2000**
- **APB**

#### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**Zone 12-D PREMIER PLATEAU SUD**

**Zone 16-D COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND BESANCON**

**Zone 17-D COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND BESANCON RURAL**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

**PAYS : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND BESANCON  
ZONE 12-D : PREMIER PLATEAU SUD**

**Problématique du territoire**

Absence de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise) et du projet industriel de Novillars

**Pistes d'amélioration**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie, développement d'une filière courte bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
PDM  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Restructuration foncière  
Aide à la gestion concertée (travaux et exploitation)  
Formation des propriétaires  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations

**Problématique de massif**

- Morcellement
- Déficit de mobilisation de bois feuillus
- Présence de mitraille dans certaines zones

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : moyenne vallée du Doubs, vallée de la Loue

ZPS : réseau à cavités à barbastelles et grand rhinolophes de la vallée du doubs (4cavités)

APB : oiseaux rupestres ; ruisseaux

Réserve biologique de laissey

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

# **PAYS : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND BESANCON ZONE 16-D : CAGB**

## **Problématique du territoire**

Absence de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise) et du projet industriel de Novillars

## **Piste d'amélioration du territoire**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Restructuration foncière  
Filière courte d'approvisionnement en bois énergie  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations.

## **Problématique de massif**

- Forêt périurbaine
- Sensibilité des personnes aux problématique environnementale et paysagère
- Morcellement
- Déficit de mobilisation des bois feuillus de faible valeur

## **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : moyenne vallée du Doubs, vallée de la Loue

sites natura 2000 et ZICO : Forêt de Chaux

ZPS : cote du château le bois et gouffre du creux a pépé ; réseau à cavités à barbastelles et grand rhinolophes de la vallée du doubs (4cavités)

Réserve biologique de Laissey

APB : oiseaux rupestres ; ruisseaux ; mines, grottes et puits de mines ; Eboulis et corniches de Sous Roche et pelouse du Dafois.

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND BESANCON  
ZONE 17-D : CAGB RURAL**

**Problématique du territoire**

Absence de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise) et du projet industriel de Novillars

**Piste d'amélioration du territoire**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Restructuration foncière  
Filière courte d'approvisionnement en bois énergie  
Formation des propriétaires  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération, abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations.

**Problématique de massif**

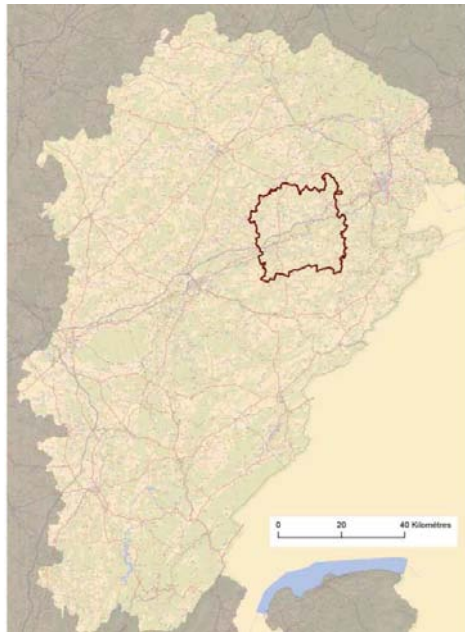
Morcellement  
Déficit de mobilisation des bois feuillus de faible valeur  
Déficit de mobilisation des bois feuillus (Chêne et feuillus divers)

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

Sans objet



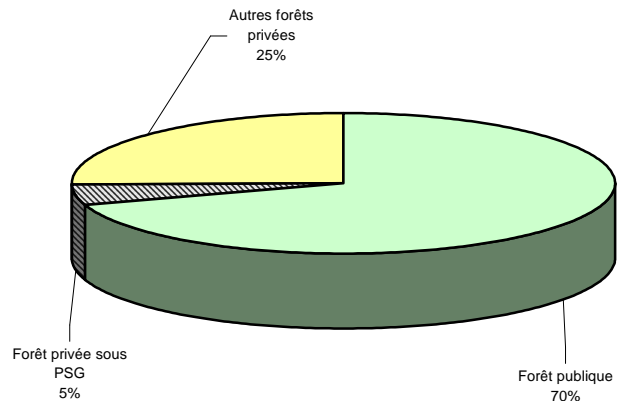
## LOCALISATION



Zoom sur le pays

## DOUBS CENTRAL

### Structure de la propriété (en surface) (2)



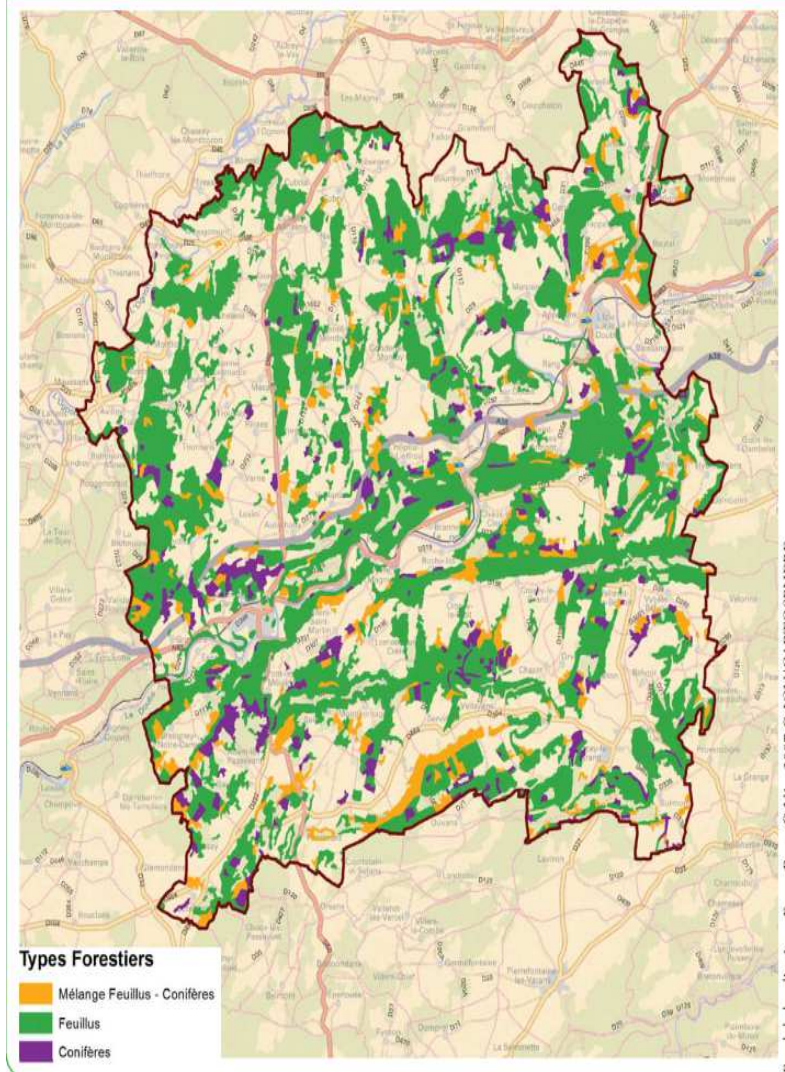
Surface forestière du pays : 30 971 ha  
Taux de boisement du massif : 43,8 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

⇒ forêt publique dominante et forêt privée fragmentée.

⇒ peuplements majoritairement feuillus . Dominance des bois moyens suite aux conversions des taillis en taillis sous futaie et absence de très gros bois.

⇒ réseau de desserte à compléter

⇒ dynamisation de la filière bois énergie à conduire pour favoriser les travaux d'amélioration des peuplements.



(1)

Total Pays

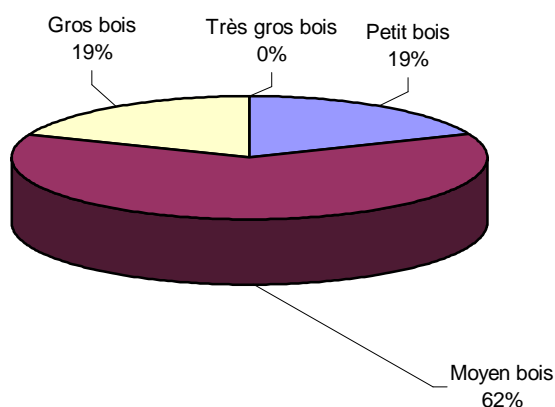
Total Région

<b>Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)</b>	<b>210</b>	<b>229</b>
--	------------	------------

### Surface par type de peuplement

<b>(2)</b>	<b>% Surface Pays</b>	<b>% Surface Région</b>
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>12,14 %</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>77,95 %</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>9,91 %</b>	<b>23,77%</b>

Répartition du volume sur pied  
par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 7**  
**Volumes sciés : 9 902 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

#### Dynamiques territoriales en cours :

- **4 Schémas directeurs de desserte forestière pour 5870 ha soit 8,3% du territoire couvert par un schéma**
- **3 Associations Syndicales Autorisées pour 358 ha**

#### Enjeux environnementaux :

- **Sites et zones Natura 2000**
- **APB**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

#### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**Zone 13-D CUSANCIN ET CHATEAU DE BELVOIR**  
**Zone 15-D ROUGEMONT ET ALENTOURS**

**Zone 14-D VALLEE DU DOUBS**



**PAYS :PORTES DU HAUT-DOUBS**  
**PPRDF – zonage Franche-Comté**  
**zone 13-D : CUSANCIN ET CHATEAU DE BELVOIR**

**Problématique du territoire**

Comment sensibiliser les communes à la mobilisation du bois énergie notamment pour l'alimentation du projet industriel de Novillars

**Pistes d'amélioration**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Formation des propriétaires  
Restructuration foncière  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération,  
Abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations

**Problématique de massif**

Morcellement  
Déficit de mobilisation de hêtre et des bois feuillus de faible valeur  
manque de desserte forestière  
Enjeux environnementaux et paysagers

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : moyenne vallée du Doubs

ZPS : moyenne vallée du Doubs

Réseau de cavités à barbastelles et grands rhinolophes de la vallée du Doubs.

APB : oiseaux rupestres, ruisseaux

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : PORTES DU HAUT-DOUBS**  
**AIRE URBAINE**  
PPRDF – zonage Franche-Comté  
**zone 14-D : VALLEE DU DOUBS**

**Problématique du territoire**

Comment sensibiliser les communes à la mobilisation du bois énergie notamment pour l'alimentation du projet industriel de Novillars

**Pistes d'amélioration**

Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Formation des propriétaires  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération,  
Abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations

**Problématique de massif**

Morcellement  
Manque de dynamisme dans la gestion des peuplements feuillus  
Déficit de mobilisation de hêtre et des bois feuillus de faible valeur  
Relief pénalisant, manque de desserte forestière  
Enjeux environnementaux et paysagers

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : moyenne vallée du Doubs

ZPS : moyenne vallée du Doubs

APB : oiseaux rupestres

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS :PORTES DU HAUT-DOUBS**  
**PPRDF – zonage Franche-Comté**  
**zone 15-D : ROUGEMONT ET ALENTOURS**

**Problématique du territoire**

Réduire le coût des interventions sylvicoles dans les jeunes peuplements en mobilisation de bois énergie abondant sur cette zone  
Alimenter la filière bois énergie, notamment le projet industriel de Novillars

**Pistes d'amélioration**

Promotion et mise en œuvre d'une sylviculture plus dynamique.  
Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Plan de développement de massif  
Desserte collective (ASA, ASL, L 151)  
Formation des propriétaires  
Restructuration foncière  
Incitations financières pour les PSG volontaires première génération,  
Abaissement du seuil des aides à 1 ha d'un seul tenant pour les travaux et plantations

**Problématique de massif**

Morcellement  
Déficit de mobilisation de chêne et feuillus précieux  
manque de desserte forestière

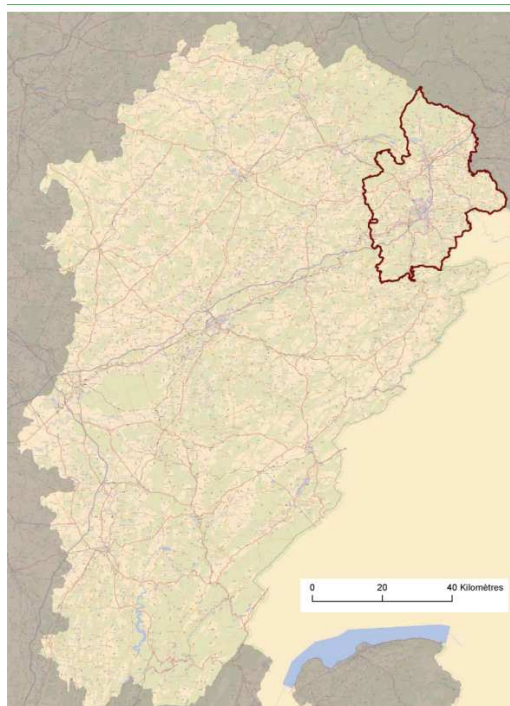
**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

.  
APB :  
oiseaux rupestres,  
ruisseaux,  
mines,grottes et puits de mine

APB générant des restrictions sur les exploitations



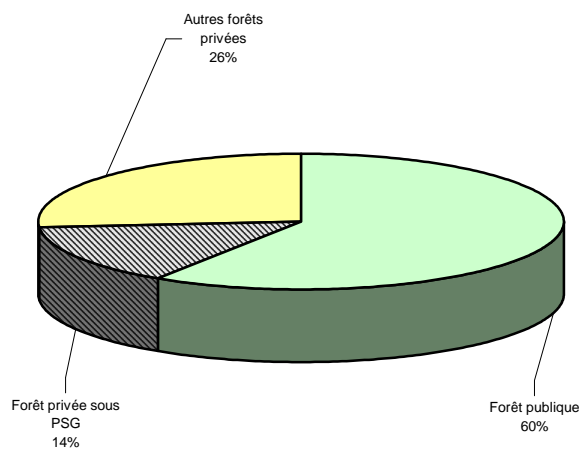
## LOCALISATION



Zoom sur le pays

## AIRE URBAINE BELFORT – MONTBELIARD HERICOURT - DELLE

### Structure de la propriété (en surface) (2)



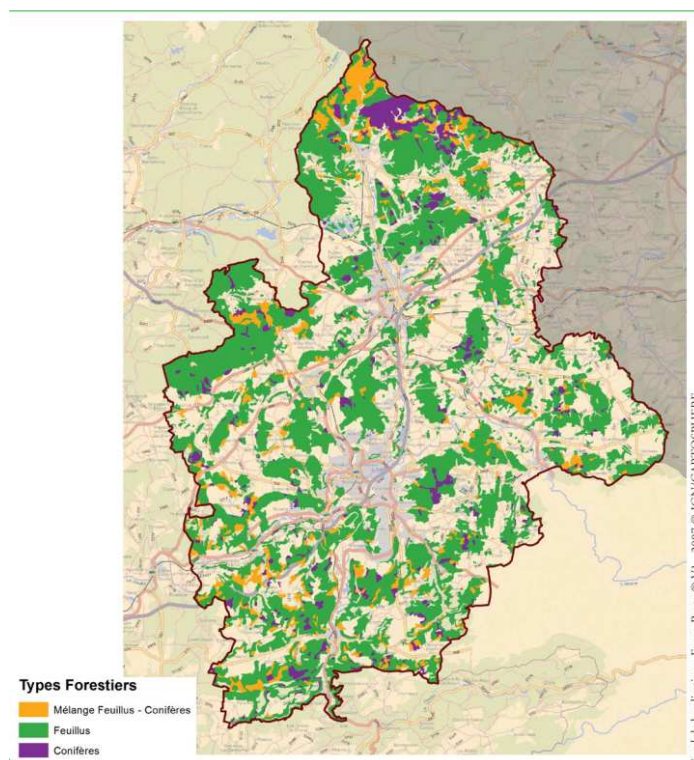
Surface forestière du pays : 56 556 ha  
Taux de boisement du massif : 45,7 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

⇒ forêt publique dominante et forêt privée fragmentée. Forêt à vocation périurbaine par secteur.

⇒ peuplements majoritairement feuillus légèrement capitalisé en gros bois. Dominance des bois moyens suite aux conversions des taillis en taillis sous futaie.

⇒ réseau de desserte à compléter

⇒ dynamique territoriale bois énergie absente alors qu'un potentiel ressource existe.

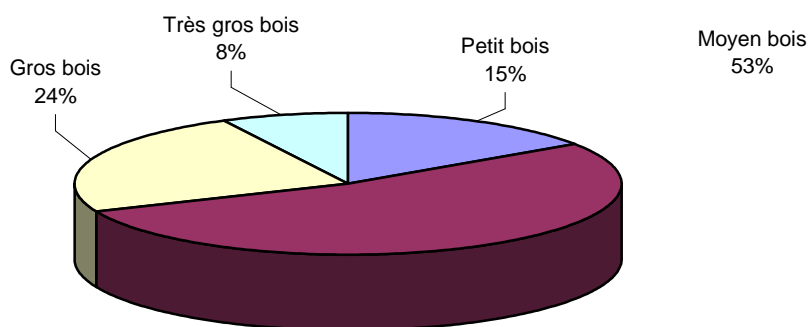


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	230	229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillu-résineux	11,45 %	15,88%
Feuillus	80,69 %	60,35%
Résineux	7,86 %	23,77%

Répartition du volume sur pied  
par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 7**  
**Volumes sciés : 7 741 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte forestière de territoire de l'aire urbaine**
- **PNR du ballon des vosges**
- **Plan de développement de massif entre Doubs et Dessoubre pour partie au Sud est du Pays**
- **17 Schémas directeurs de desserte forestière pour 38642 ha soit 31% du territoire couvert par un schéma**
- **17 Associations Syndicales Autorisées pour 1223 ha**

### Enjeux environnementaux :

- **Sites et zones Natura 2000**
- **APB**
- **RN**

**Zones du PPRDF relevant du territoire :**

**Zone 6-HST VOSGES SAONOISESCOLLINES SOUS  
VOSGIENNES SUD**

**Zone 9-HST AIRE URBAINE ZONE PERIURBAINE**

**Zone 6-D ENTRE DOUBS ET DESSOUBRE**

**Zone 8-HST AIRE URBAINE COLLINES SOUS  
VOSGIENNES NORD**

**Zone 10-HST AIRE URBAINE ZONE SUNDGAU**

**ZONE 18-D AIRE URBAINE RURALE**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000 - 2003





**PAYS : AIRE URBAINE BELFORT – MONTBELIARD  
HERICOURT – DELLE  
Zone 18-D AIRE URBAINE ZONE RURALE**

**Problématique du territoire**

Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine  
Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre du futur Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Aire urbaine

**Pistes d'amélioration**

. Restructuration foncière  
Plan de Développement de Massif  
Incitation à l'exploitation des vieux peuplements  
Formation des propriétaires

**Problématique de massif**

Morcellement  
Déficit de mobilisation de bois feuillus  
Présence de mitraille dans certaines zones

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

ZPS : cote de Champvermol

site Natura 2000, conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : AIRE URBAINE BELFORT – MONTBELIARD  
HERICOURT – DELLE  
Zone 8-HST AIRE URBAINE COLLINES SOUS VOSGIENNES NORD**

**Problématique du territoire**

Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine  
Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre du futur Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Aire urbaine

**Pistes d'amélioration**

.Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Sylviculture dynamique  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie - buche - plaquette)  
Restructuration foncière

**Problématique de massif**

Localement desserte forestière inadaptée, densité importante de structure de desserte collective  
Morcellement dans les massifs privés non gérés  
Défaut de gestion et de mobilisation des peuplements à base de feuillus (hêtre et chêne qualité montagne)  
Mobilisation résineuse supplémentaire possible en forêt morcelée  
Relief marqué

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : Etangs et vallées du Territoire de Belfort.  
Sites Natura 2000 : Hautes Vosges, Haut Rhin . Massif vosgien

ZPS : Forêt et ruisseaux du piémont vosgien dans le Territoire de Belfort  
Forêts, landes et marais des ballons d'Alsace et de Servance

APB : oiseaux rupestres, Ecrevisse  
Falaise du ballon d'Alsace, forêt de Saint Antoine

RN des ballons comtois

Réserve biologique de saint Antoine

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : AIRE URBAINE BELFORT – MONTBELIARD  
HERICOURT – DELLE  
Zone 9-HST AIRE URBAINE zone périurbaine**

**Problématique du territoire**

Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine  
Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre du futur Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Aire urbaine

**Pistes d'amélioration**

.Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Sylviculture dynamique  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)

**Problématique de massif**

Enjeu social et paysager dominant (corridor écologique, lisières forestières, maintien de l'Etat boisé, accueil du public, affouage...)  
Urbanisation et grands ouvrages pouvant limiter les accès aux massifs  
Présence de mitraille dans certaines zones  
Morcellement très prononcé de la forêt privée

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : Etangs et vallées du Territoire de Belfort.

Sites Natura 2000 : Hautes Vosges, Haut Rhin . Massif vosgien

ZPS : Forêt et ruisseaux du piémont vosgien dans le Territoire de Belfort  
Forêts, landes et marais des ballons d'Alsace et de Servance

APB : oiseaux rupestres, Ecrevisse  
Falaise du ballon d'Alsace, forêt de Saint Antoine

RN des ballons comtois

Réserve biologique de saint Antoine

site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

**PAYS : AIRE URBAINE BELFORT – MONTBELIARD  
HERICOURT – DELLE  
Zone 10-HST AIRE URBAINE zone SUNDGAU**

**Problématique du territoire**

Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine  
Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre du futur Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Aire urbaine

**Pistes d'amélioration**

.Volume bois énergie important à mobiliser dans des conditions économiquement et écologiquement acceptable  
Sylviculture dynamique  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, feuillus précieux...)  
Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Bourse foncière

**Problématique de massif**

Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)  
Mise en gestion et amélioration des peuplements feuillus (beaucoup de précieux, frêne...)  
Morcellement  
Présence de mitraille dans certaines zones  
Evolution sanitaire des peuplements de frênes (vallée de la Bourbeuse, Sundgau...)

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : Etangs et vallées du Territoire de Belfort.

APB : oiseaux rupestres, Ecrevisse, chiroptères (grottes et galeries de mine)

PNR du ballon des Vosges

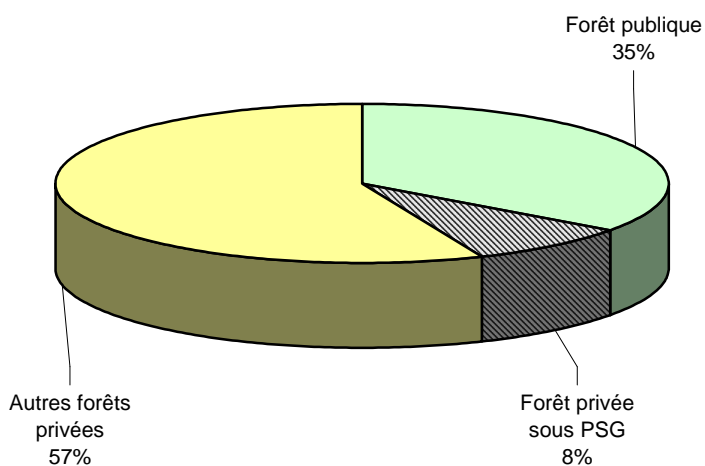
site Natura 2000, APB générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'Etude d'incidences lors de la création de desserte.

## LOCALISATION



## PAYS DU HAUT-JURA

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

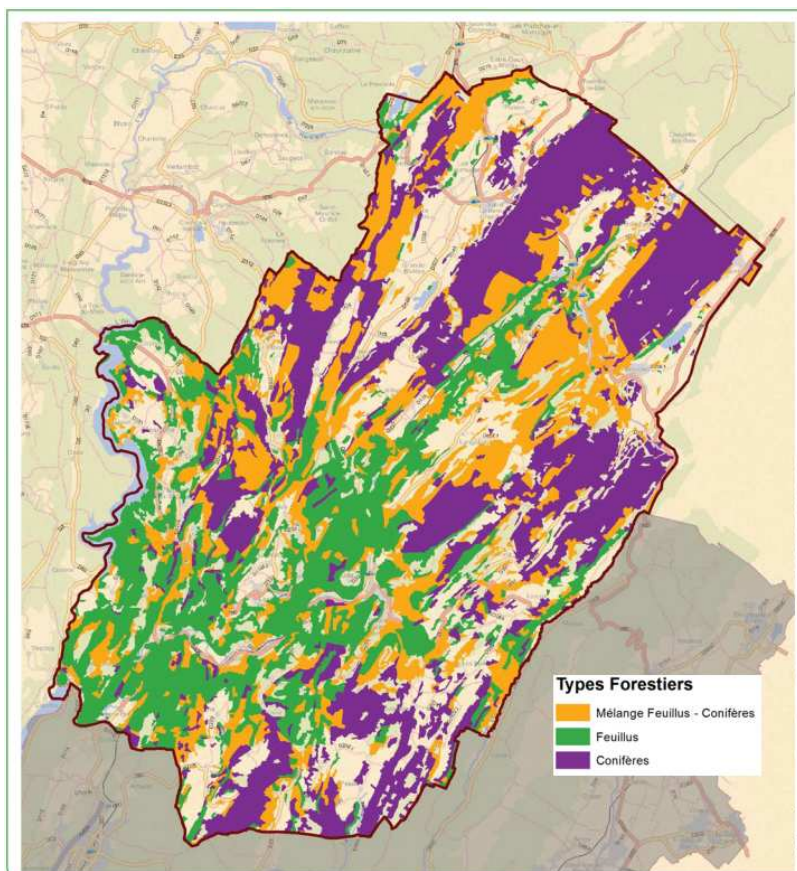
Surface forestière du pays : 65 472 ha  
Taux de boisement du massif : 67,6 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

⇒ Massif forestier peu fragmenté et essentiellement privé, mais avec une propriété morcelée

⇒ Forêt majoritairement résineuse, légèrement capitalisée avec toutefois une faible proportion de très gros bois

⇒ réseau de desserte à compléter ou à créer en forêt privée

⇒ forte sensibilisation des acteurs territoriaux à la filière bois au travers des programmes leader, du PNR ou de la charte de territoire.

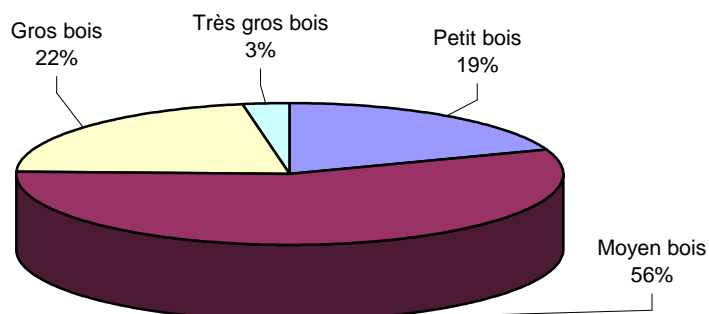


(1)	Total Pays	Total Région
<b>Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)</b>	<b>289</b>	<b>229</b>

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>16,92%</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>33,08%</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>50,00%</b>	<b>23,77%</b>

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 8**  
**Volumes sciés : 19 534 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte du Parc naturel du haut-Jura - volet consacré à la filière Forêt-Bois**
- **Démarche LEADER sur la partie PNR du Haut-Jura**
- **Plan d'Approvisionnement Territorial du Haut-Jura**
- **3 Plans de développement de massif : Bevet-Arobiers, Risoux Savine, Massacre Nerbiers**
- **28 Schémas directeurs de desserte forestière pour 44544 ha soit 46% du territoire**
- **27 Associations Syndicales Autorisées pour 5999 ha**

### Enjeux environnementaux :

- **Sites classés**
- **sites Natura 2000**
- **APB**

**Zones du PPRDF relevant du territoire :**

**J1 : Haut Jura**

**J2 : Bas du Haut Jura**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000 - 2003





# PAYS DU HAUT-JURA (J1 – Haut du Haut-Jura)

## Problématique du territoire

Comment mettre en œuvre du bois local dans les constructions publiques et privées (circuits courts)

La chaîne de valorisation bois construction (production de bois, transformations, mise en œuvre) n'est pas suffisamment structurée

Les systèmes constructifs ne sont pas adaptés à la qualité des bois du massif  
Les élus ne prennent pas toute leur place dans cette filière (Maître d'ouvrage, urbanisme).

La filière bois-énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Haut-Jura

## Piste d'amélioration du territoire

La connaissance de la qualité des bois du massif (sylvatest) est à mener  
Une promotion d'une sylviculture dynamique est à conduire.

Contrats d'approvisionnement (BO-BI-BE) à développer

Formation des élus à conduire.

Volume bois-énergie disponible .

## Problématique de massif

Insuffisance de mobilisation des résineux

Morcellement

Manque de desserte forestière

Potentiel de mobilisation du Bois Energie

## Piste d'amélioration du massif

Animation à la mobilisation (type PDM, PDM dans ASA, Fusion d'ASA, regroupement de chantiers...)

Restructuration foncière

Desserte collective (ASA : 10 Projets avec pétitions...)

Tri des bois résineux (Sylvatest,...)

## Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :

Site classé: Les Molunes, Septmoncel.

ZPS Tétrás

Site Natura 2 000 :Massacre et du Risoux

Vallées et Côtes de Bienne, du Tacon et du Flumen,

Tourbières et les lacs de Chapelle des Bois et Bellefontaine les Mortes.

Combe du Lac, et Lacs et tourbières des Rousses, Vallée de l'Orbe.

Forêts Corniches calcaires, Ruisseaux, et Marais, de Vulvoz à Viry.

APB sur St Claude, Septmoncel, Villars St Sauveur

L'arrêté ministériel de protection du Tétrás impose un calendrier contraignant pour les exploitations.

Une étude d'incidence est préalable à la réalisation de travaux de création de voirie

L'arrêté de protection des rapaces est peu contraignant s'agissant le plus souvent de peuplements non productifs

# PAYS DU HAUT-JURA (J2 – Bas du Haut-Jura)

## **Problématique de territoire**

Comment mettre en œuvre du bois local dans les constructions publiques et privées (circuits courts)  
La chaîne de valorisation bois construction (production de bois, transformations, mise en œuvre) n'est pas suffisamment structurée  
Les systèmes constructifs ne sont pas adaptés à la qualité des bois du massif  
Les élus ne prennent pas toute leur place dans cette filière (Maître d'ouvrage, urbanisme).  
La filière bois-énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Haut-Jura

## **Piste d'amélioration du territoire**

Connaissance de la qualité des bois du massif (sylvatest).  
Sylviculture dynamique.  
Contrats d'appro (BO-BI-BE).  
Formation des élus.  
Volume bois-énergie.

## **Problématique de massif**

Insuffisance de mobilisation des résineux  
Morcellement  
Manque de desserte forestière  
Potential de mobilisation du bois énergie

## **Piste d'amélioration du massif**

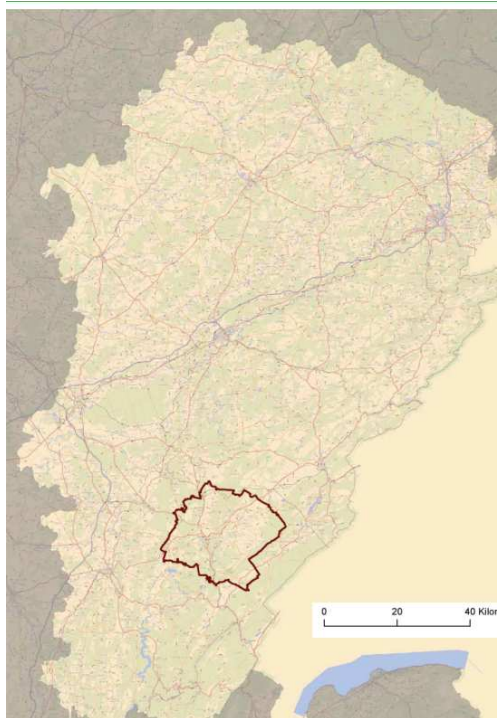
Animation à la mobilisation (type PDM, PDM dans ASA, Fusion d'ASA, regroupement de chantiers...)  
Restructuration foncière  
Desserte collective (ASA : 2 Projets avec pétitions...)  
Tri des bois résineux (Sylvatest,...)

## **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Site classée: La Chaux du Dombief .  
Site Natura 2 000/ de l'Ascencière et Sud du Grandvaux,  
Combe Nanchez, la Combe du Grand Essart, Le Plateau du Lizon.  
APB Les Crozets, Ravilloles, Moirans, Villar d'Héria, Pratz, Jeurre, Martigna, Lavancia, Montcusel, Chancia, Lect  
Réserve biologique régionale: Prénovel, Grande Rivière

L'APB sur les rapaces génère des contraintes d'exploitation.

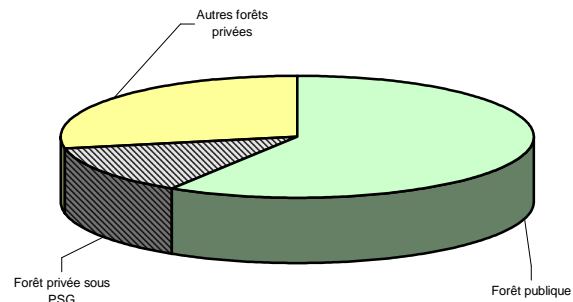
## LOCALISATION



Zoom sur le pays

## HAUTE VALLE DE L'AIN

Structure de la propriété (en surface) (2)



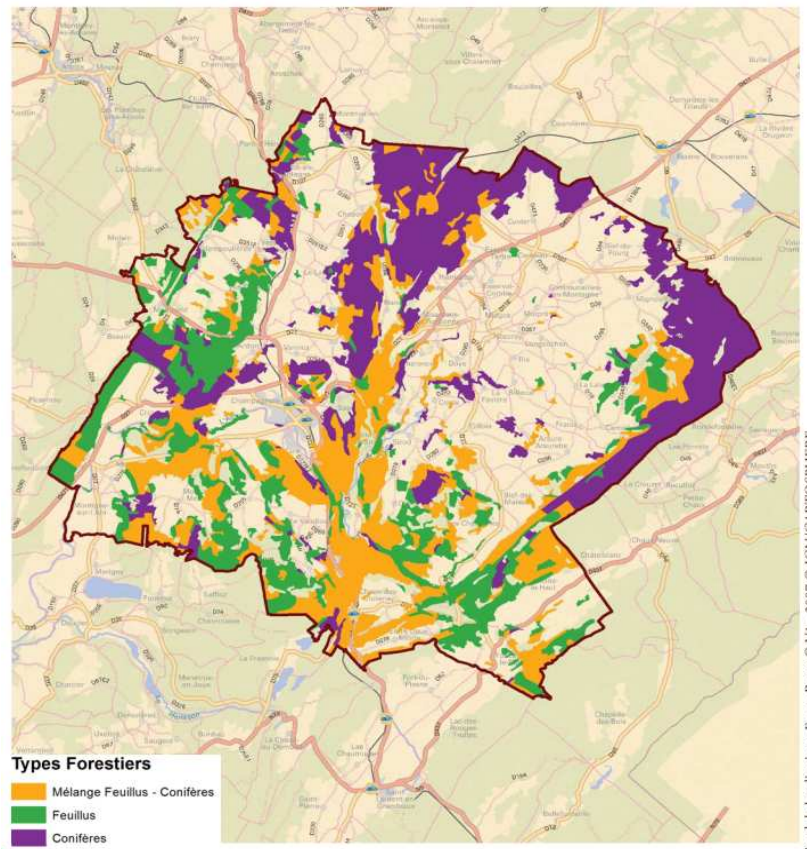
Surface forestière du pays : 27 756 ha  
Taux de boisement du massif : 46,9%  
(taux de boisement régional : 44 %)

⇒ Massif forestier peu fragmenté mais avec une propriété morcelée

⇒ Forêt majoritairement résineuse, légèrement capitalisée avec toutefois une faible proportion de très gros bois

⇒ réseau de desserte à compléter ou à créer en forêt privée

⇒ forte sensibilisation des acteurs territoriaux à la filière bois au travers des programmes leader, du PNR ou de la charte de territoire.

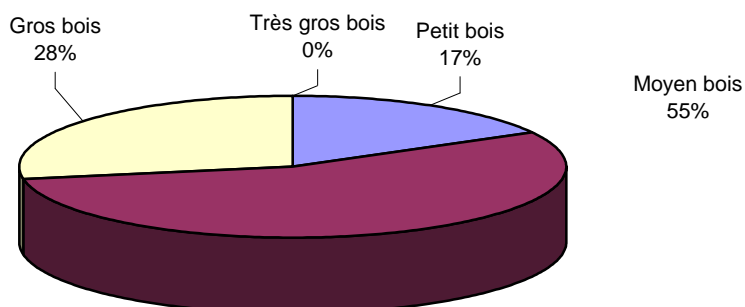


(1)	Total Pays	Total Région
<b>Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)</b>	<b>243</b>	<b>229</b>

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>35,86 %</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>25,36 %</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>38,78 %</b>	<b>23,77%</b>

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 7**  
**Volumes sciés : 83 549 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte du Parc naturel du haut-Jura - volet consacré à la filière Forêt-Bois pour la partie est de la zone**
- **Démarche LEADER sur la partie PNR du Haut-Jura**
- **8 Schémas directeurs de desserte forestière pour 5929 ha soit**
- **44 Associations Syndicales Autorisées pour 4173 ha**

### Enjeux environnementaux

- **Sites classés**
- **sites Natura 2000**
- **APB**

### Zones du PPRDF relevant du territoire :

#### **J3 : Haute vallée de l'Ain**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

## J3 HAUTE-VALLEE DE L'AIN

### **Problématique du territoire**

Travaux du projet Espace Bois Jura-Doubs :  
Les liens entre la production forestière et les transformations doivent être améliorés. La mise en oeuvre d'une sylviculture dynamique peut être une réponse aux besoins des acheteurs locaux  
Les modes de vente (meilleur respect du programme d'assiette, valorisation de tous les produits) ne sont plus adaptés aux marchés actuels du bois  
Comment valoriser les savoir-faire locaux pour maintenir une filière forêt-bois dynamique

### **Piste d'amélioration du territoire**

Sylviculture dynamique.  
Contrat d'approvisionnement (BO-BI-BE).  
Installation d'une plate-forme d'approvisionnement et de commercialisation.  
Valorisation des savoir-faire locaux par la construction d'un bâtiment vitrine.  
Volume bois-énergie disponible

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Insuffisance de mobilisation du résineux (Valorisation du sapin)  
Déficit de mobilisation du feuillu de qualité  
Potentiel de mobilisation du Bois Energie

---

### **Piste d'amélioration du massif**

Restructuration foncière  
Animation à la mobilisation (type PDM, PDM dans ASA, Fusion d'ASA, regroupement de chantiers...)

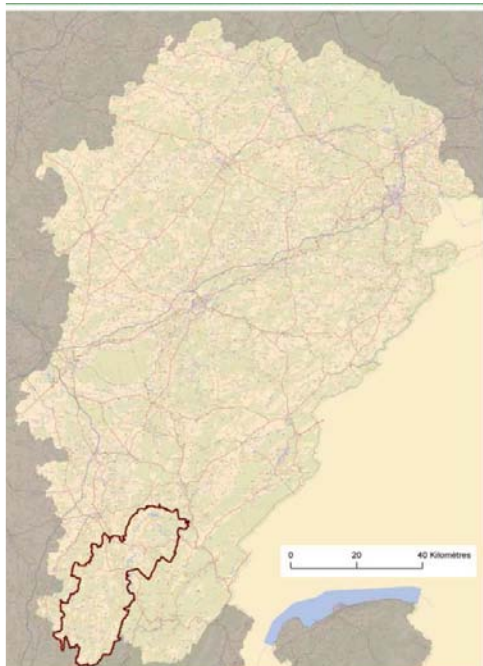
### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Site classé: Foncine le Haut, Les Planches en Montagne.  
Site Natura 2 000 : Les Entrecotes et Bassin du Drugeon  
APB Cerniébaud, Arsure Arsurette, Mignovillard, Bief du Fourg, Conte, Crotenay, Mont sur Monnet, Champagnole, Cize, Les Planches, Les Foncines

APB sur les rapaces générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'  
Etude d'incidences pour lors de la création de desserte.



## LOCALISATION



### Zoom sur le pays

⇒ Massif à dominante feuillus, propriété privée fragmentée.

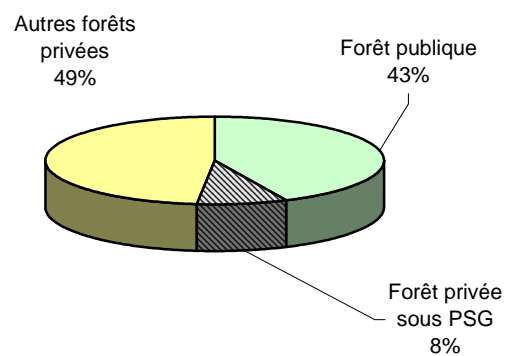
⇒ Desserte des massifs moyenne à bonne

⇒ peuplements à améliorer et promotion de la valorisation du bois énergie à organiser

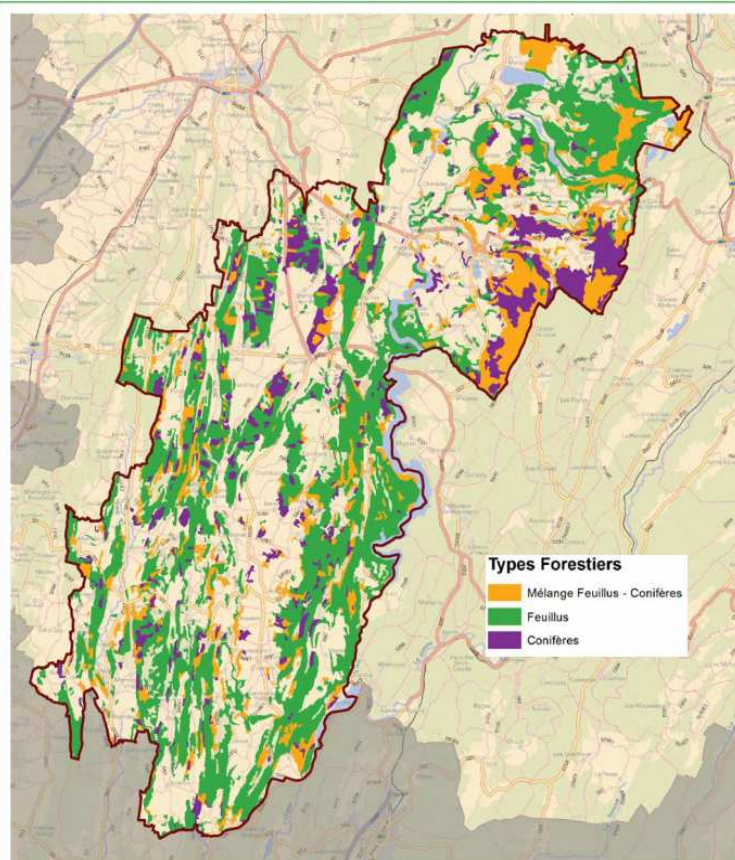
⇒ valorisation des résultats du PAT et structuration de la filière bois énergie

## LACS ET PETITE MONTAGNE

### Structure de la propriété (en surface) (2)



Surface forestière du pays : 41 199 ha  
Taux de boisement du massif : 48,8%  
(taux de boisement régional : 44 %)



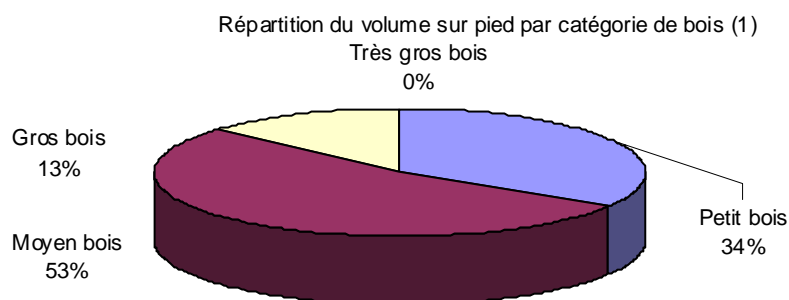
(1)  
Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)

Total Pays  
189

Total Région  
229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillus-résineux	22,30 %	15,88%
Feuillus	62,62 %	60,35%
Résineux	15,08 %	23,77%



Nombre de scieries : 9  
Volumes sciés : 25 615 m<sup>3</sup>  
(Source EAB 2009)

#### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte du Parc naturel du haut-Jura (partie est du territoire) - volet consacré à la filière Forêt-Bois**
- **Démarche LEADER sur la partie PNR du Haut-Jura**
- **Plan d'Approvisionnement Territorial des lacs et petite montagne**
- **12 Schémas directeurs de desserte forestière pour 19498 ha soit 23% du territoire**
- **19 Associations Syndicales Autorisées pour 4653 ha**

#### Enjeux environnementaux

- **Sites classés**
- **sites Natura 2000**
- **APB**

#### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**J4 : Pays des lacs**

**J5 : Petite montagne**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003



## LACS ET PETITE MONTAGNE J4 REGION DES LACS

### **Problématique du territoire**

La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays des Lacs et Petite Montagne en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...)  
Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées

### **Piste d'amélioration du territoire**

Augmentation de la demande en bois-énergie.  
Volume bois-énergie à mobiliser dans des conditions économiquement acceptables et compatibles avec la gestion durable.  
Contrats d'approvisionnement (BO-BI-BE) à organiser

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Insuffisance de mobilisation du résineux  
(Valorisation du sapin à développée)  
Déficit de mobilisation du feuillu de qualité  
Potentiel de mobilisation du Bois Energie

### **Piste d'amélioration du massif**

Restructuration foncière à conduire

actions d'animation à la mobilisation (type PDM,PDM dans ASA, Fusion d'ASA, regroupement de chantiers...)à envisager

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Site Natura 2 000 : Complexe des 5 lacs  
APB La Frasnée, St Maurice,Clairvaux, Doucie

APB sur les rapaces générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'  
Etude d'incidences pour lors de la création de desserte.

# LACS ET PETITE MONTAGNE

## J5 PETITE MONTAGNE

### **Problématique du territoire**

La filière bois énergie doit être dynamisée à partir des résultats du PAT du Pays des Lacs et Petite Montagne en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...)  
Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Insuffisance de mobilisation du résineux (Valorisation du sapin à développée)  
Déficit de mobilisation du feuillu de qualité  
Potential de mobilisation du Bois Energie  
absence locale de desserte.

### **Piste d'amélioration du territoire**

Augmentation de la demande en bois-énergie.  
Volume bois-énergie à mobiliser dans des conditions économiquement acceptables et compatibles avec la gestion durable.  
Contrats d'approvisionnement (BO-BI-BE) à organiser

### **Piste d'amélioration du massif**

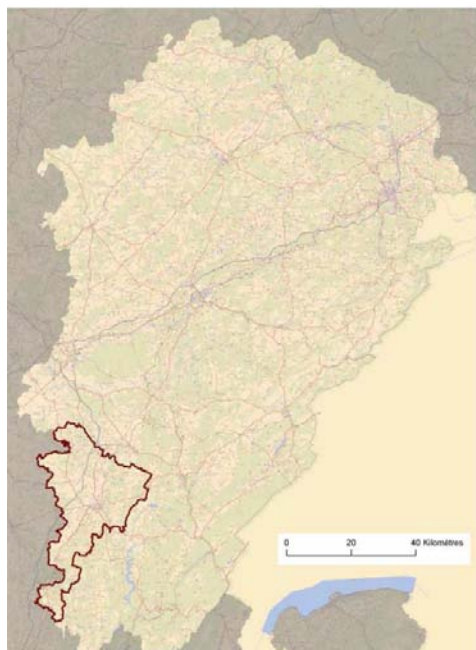
Restructuration foncière à conduire  
  
actions d'animation à la mobilisation (type PDM, PDM dans ASA, Fusion d'ASA, regroupement de chantiers...) à envisager  
Desserte collective (ASA :5 Projets, ...) à programmer

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Site Natura 2 000 : Petite Montagne et Vallée de la Valouse et ses affluents.  
APB : Onoz, Sarrogn, Fétigny, SavignaMarigna sur Valouse, Nancuisse, Pimorin, Gigny, Monnetay, Louvenne, Montrevel, Dramelay, La Boissière, Chatonnay, Dessia, Valfin sur Valouse, Lains, Montagnat le Templier, Villeneuve les Charnod, Aromas, Vosbles, Lavans sur Valouse

APB sur les rapaces générant des restrictions sur les exploitations et conduisant à la production d'  
Etude d'incidences pour lors de la création de desserte.

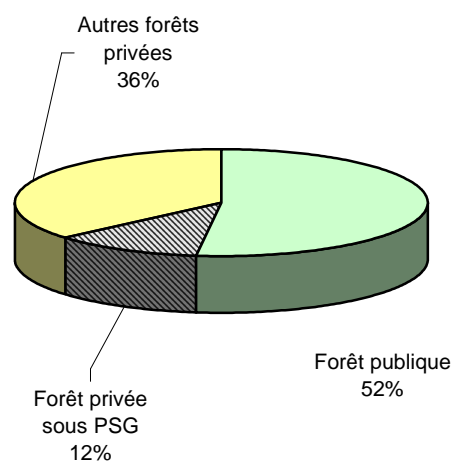
## LOCALISATION



fond de localisation : FranceRaster® V1 - 2007 © IGN/CARTOSPHERE

## LEDONIEN

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

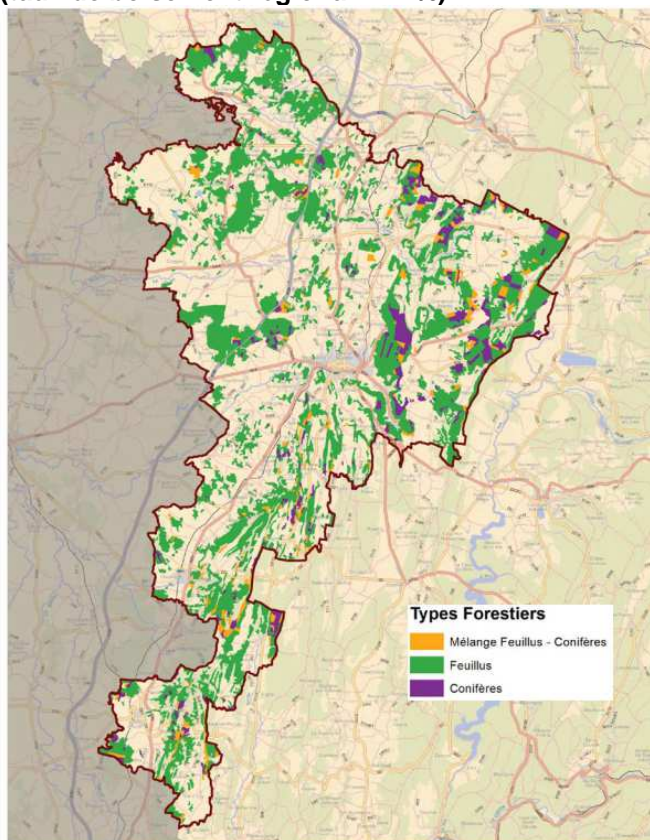
⇒ Zone à feuillus dominant localement, forêt privée morcelée en périphérie le plus souvent des forêts publiques.

⇒ Peuplements feuillus décapitalisés localement par conversion en futaie des anciens TSF. des taillis en taillis sous futaie. Absence de très gros bois.

⇒ dynamisation de la filière bois énergie à conduire pour favoriser les travaux d'amélioration des peuplements.

⇒ absence de dynamique territoriale sur la filière bois

Surface forestière du pays : 29 683 ha  
Taux de boisement du massif : 33,5%  
(taux de boisement régional : 44 %)

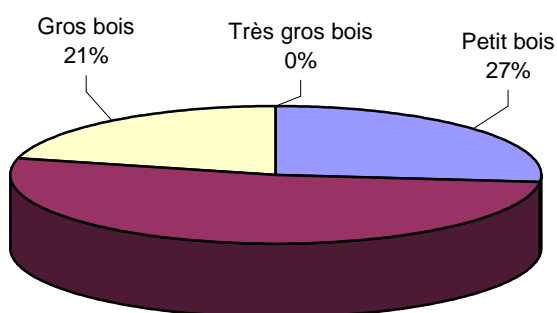


(1)	Total Pays	Total Région
<b>Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)</b>	<b>170</b>	<b>229</b>

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>7,23 %</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>80,87 %</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>11,90 %</b>	<b>23,77%</b>

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 6**  
**Volumes sciés : 8 616 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **5 Schémas directeurs de desserte forestière pour 3894 ha**
- **3 Associations Syndicales Autorisées pour 82 ha**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

### Enjeux environnementaux :

- **sites Natura 2000**

### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**J6 PAYS LEDONIEN EST**

**J7 PAYS LEDONIEN OUEST**

## PAYS LEDONIEN J6 LONS EST

**Piste d'amélioration du territoire**  
Développer les contrats d'approvisionnement  
(BO-BI-BE)

### **Problématique de massif**

Déficit de mobilisation du feuillu de qualité  
Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillu  
Manque d'organisation de l'offre par massif

### **Piste d'amélioration du massif**

Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha  
Vulgarisation de la sylviculture du feuillu.  
Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Site classé: Château Chalons, Domblans et Baume les Messieurs .  
Site Natura 2000: Reculée de la Haute Seille et Plateau de Mancy  
APB Gizia, Baume les Messieurs, Crançot, Grange sur Baume, Lavigny, Nevy sur Seille, Voiteur, Nevy sur Seille, Château Chalon, Blois sur Seille, La Marre, Faye en Montagne, La Doye sur Seille, Miery, Saint Lothain,  
Réserve biologique régionale : Macornay, Lons le Saunier

APB sur les rapaces générant des restrictions sur les exploitations et sites Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences pour lors de la création de desserte.

# PAYS LEDONIEN J7 LONS OUEST

**Piste d'amélioration du territoire**  
Développer les contrats d'approvisionnement  
(BO-BI-BE)

## **Problématique de massif**

Déficit de mobilisation du feuillu de qualité  
Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillu  
Manque d'organisation de l'offre par massif

## **Piste d'amélioration du massif**

Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha  
Vulgarisation de la sylviculture du feuillu.  
Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)

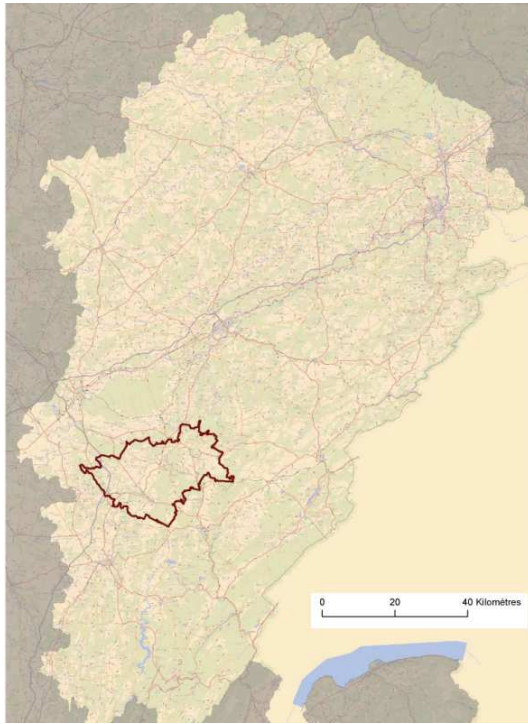
## **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Site Natura 2000 Bresse Jurassienne Nord  
ZPS : Bresse Jurassienne Nord et Sud

APB Chapelle Voland

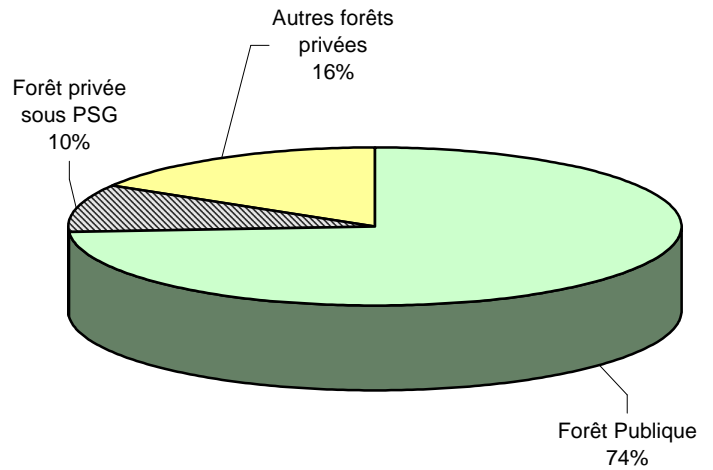
site Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

## LOCALISATION



## REVERMONT

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

⇒ forêt publique dominante et forêt privée fragmentée.

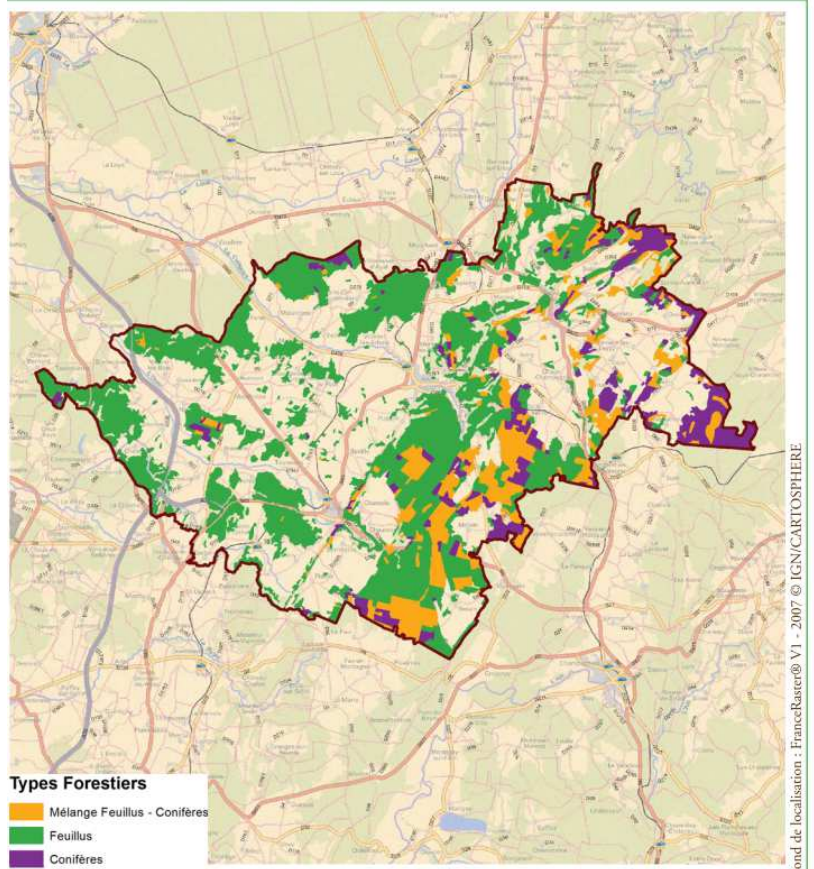
⇒ peuplements majoritairement feuillus . Dominance des bois moyens suite aux conversions des taillis en taillis sous futaie et absence de très gros bois.

⇒ réseau de desserte à compléter

⇒ dynamisation de la filière bois énergie à conduire pour favoriser les travaux d'amélioration des peuplements.

⇒ valorisation du volet bois énergie au travers du programme Leader

Surface forestière du pays : 26 367 ha  
Taux de boisement du massif : 45,6%  
(taux de boisement régional : 44 %)

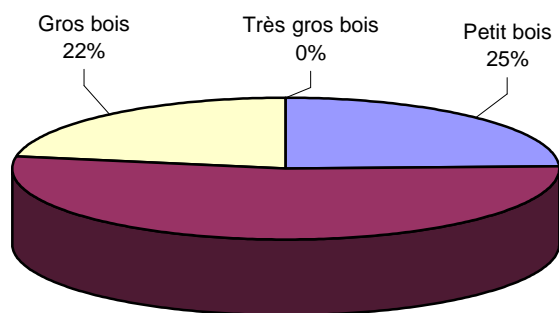


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	208	229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillus-résineux	18,98 %	15,88%
Feuillus	67,37 %	60,35%
Résineux	13,65 %	23,77%

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 3**  
**Volumes sciés : 8 839 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

#### Dynamiques territoriales en cours :

- Démarche LEADER
- 2 Schémas directeurs de desserte forestière pour 10 887 ha
- 1 Associations Syndicales Autorisées pour 95 ha

#### Enjeux environnementaux :

- sites Natura 2000
- réserve biologique
- APB

#### Zones du PPRDF relevant du territoire :

### J8 PAYS DU REVERMONT

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003



# J8 PAYS DU REVERMONT

## **Problématique du territoire**

Une démarche LEADER avec volet forestier est portée par le pays. L'intérêt marqué pour engager une réflexion sur le bois énergie.

Manque de connaissance de la filière

Les élus doivent davantage sensibiliser au maintien des entreprises sur le territoire

La sylviculture et les modes de commercialisation peuvent être améliorés pour mieux aux besoins des acheteurs locaux

## **Piste d'amélioration du territoire**

Développer les contrats d'approvisionnement (BO-BI-BE)

## **Problématique de massif**

Déficit de mobilisation du feuillu de qualité

Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillu

Manque d'organisation de l'offre par massif

## **Piste d'amélioration du massif**

Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha

Vulgarisation de la sylviculture du feuillu.

Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)

Développer les contrats d'approvisionnement (BO-BI-BE).

Volume bois-énergie à mobiliser dans des conditions économiquement supportables et compatibles avec la gestion durable.

Développer une sylviculture dynamique

## **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Site Classé: Mesnay, Arbois

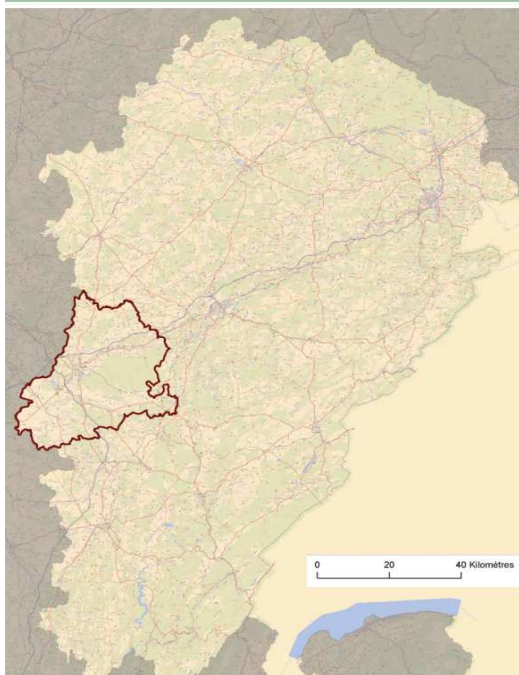
Natura 2000 Basse Vallée de la Loue, Les Planches près d'Arbois

APB Poligny, Grozon, Montholier, Tourmont, Buvilly, Arbois, La Chatelaine, Pupillin, Les Planches près d'Arbois, Mesnay, Salins, Les Arsures, Montigny les Arsures, Villeneuve d'Aval, Mouchard, Port Lesney, Chapelle sur Furieuse, Ivrey, St Thiébaud, Saizenay, Clucy.

La désignation au titre de Natura 2000 ou de la directive oiseaux entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

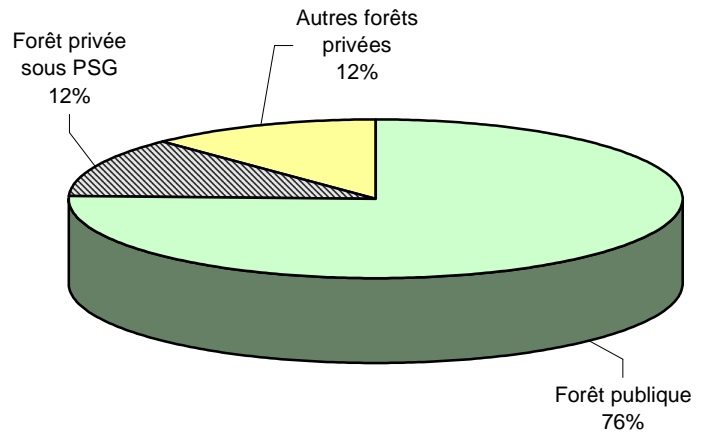


## LOCALISATION



## DOLOIS – PAYS DE PASTEUR

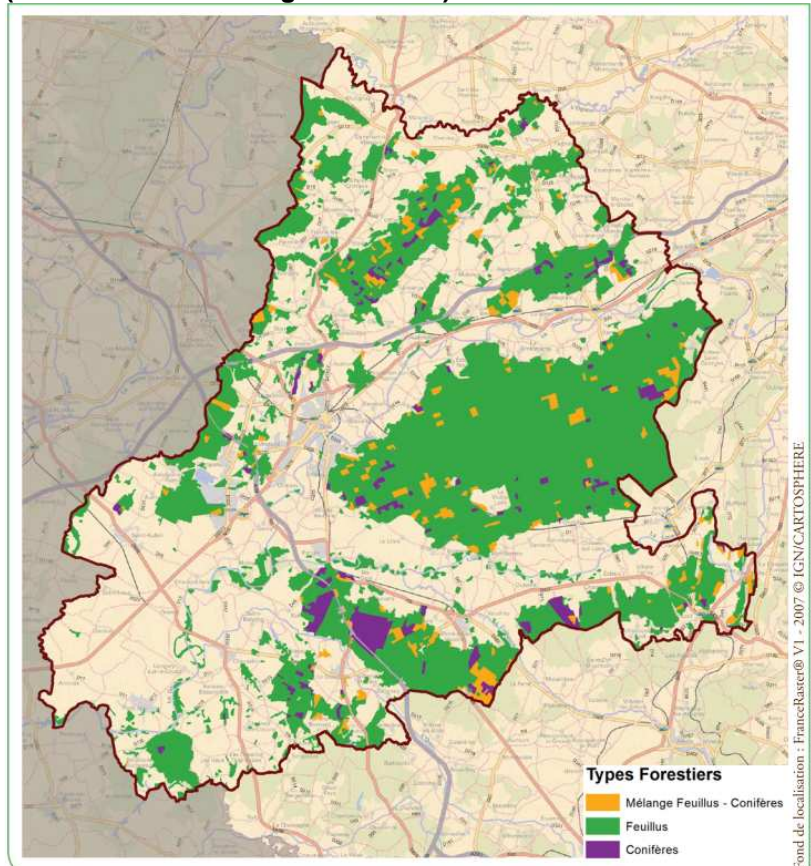
### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

- ⇒ dominance de la forêt publique
- ⇒ massif feuillus vieilli à capital sur pied peu riche en moyenne
- ⇒ réseau de desserte à compléter compte tenu de contraintes environnementales
- ⇒ projet de cogénération industrielle susceptible d'impacter la politique bois énergie sur tout le département.
- ⇒ filière bois énergie à dynamiser en fonction des résultats du PAT

Surface forestière du pays : 47 545 ha  
Taux de boisement du massif : 40,4%  
(taux de boisement régional : 44 %)

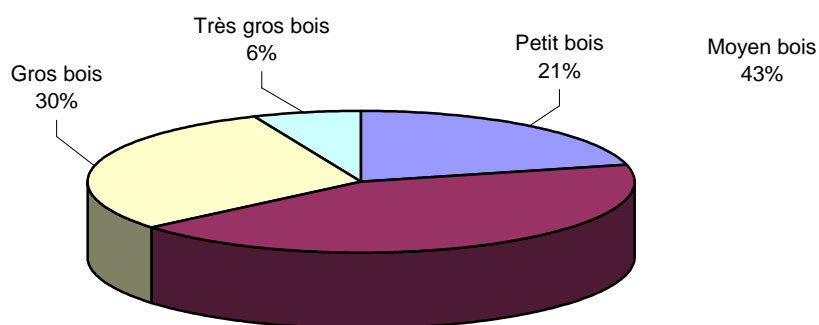


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	193	229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillus-résineux	6,22 %	15,88%
Feuillus	88,50 %	60,35%
Résineux	5,28 %	23,77%

Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 7**  
**Volumes sciés : 22 918 m<sup>3</sup>**  
 Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays dolois**
- **4 Schémas directeurs de desserte forestière pour 17618 ha soit 15 % du territoire couvert**

### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**J9 Massif de CHAUX**

**J10 SERRE DOUBS COUSANCE**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000 - 2003

## DOLOIS – PAYS DE PASTEUR J9 MASSIF DE CHAUX

### **Problématique du territoire**

La filière bois énergie est à dynamiser à partir des résultats du PAT du Pays dolois en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...)

Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées

La prédominance de la forêt domaniale conditionne la ressource disponible

### **Piste d'amélioration du territoire**

Augmentation de la demande en bois-énergie.  
Volume bois-énergie.  
Sylviculture dynamique.  
Contrats d'appro (BO-BI-BE)

### **Problématique de massif**

Potentiel de mobilisation du bois énergie - La ressource existe, elle peut être mieux valorisée à condition de bien intégrer les dimensions 'export de menus bois', 'tassement des sols', 'prise en compte de la biodiversité', sans quoi des freins apparaîtront rapidement

### **Piste d'amélioration du massif**

Vulgarisation des connaissances en matière d'export de menus bois et de systèmes d'exploitation  
Utilisation des techniques appropriées pour la mobilisation du bois énergie

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Directive Oiseaux : Forêt de Chaux  
Site Natura 2000 Basse vallée du Doubs  
APB Plumont, Fraisans, Courtefontaine

La désignation au titre de Natura 2000 ou de la directive oiseaux entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

## DOLOIS – PAYS DE PASTEUR *J10 SERRE DOUBS COUSANCE*

### **Problématique du territoire**

La filière bois énergie est à dynamiser à partir des résultats du PAT du Pays dolois en élaborant une politique bois-énergie et un plan d'actions (action de mobilisation des bois, desserte, stockage, installation de chaufferies...)

Les collectivités qui souhaitent s'équiper de chaufferies et de réseaux de chaleur ne sont pas assez soutenues ou accompagnées

### **Piste d'amélioration du territoire**

Augmentation de la demande en bois-énergie.  
Volume bois-énergie disponible.  
Sylviculture dynamique à développer.  
Contrats d'approvisionnement (Bois d'oeuvre –B d'Industrie- Bois Energie) à développer

### **Problématique de massif**

Déficit de mobilisation du feuillu de qualité  
Mauvaise connaissance de la sylviculture du feuillu par les propriétaires  
Manque d'organisation de l'offre par massif

### **Piste d'amélioration du massif**

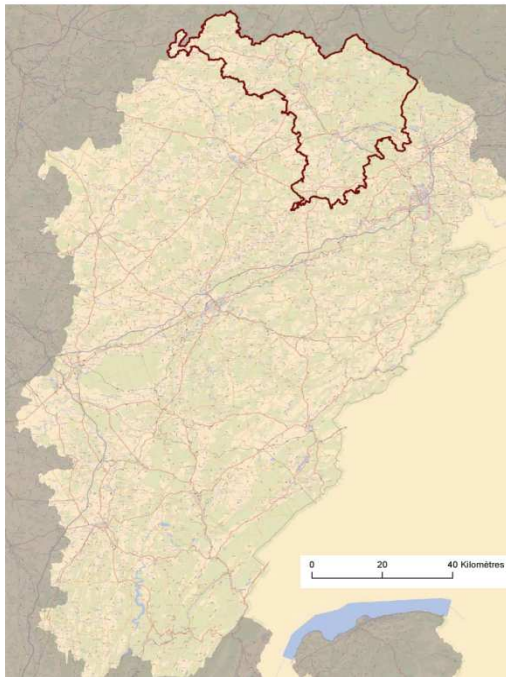
Encouragement à la mobilisation de bois dans les propriétés de plus de 10 ha.  
Vulgarisation de la sylviculture du feuillu  
Incitation à la réalisation de documents de gestion (CBPS, RTG, PSG volontaires...)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation :**

Directive Habitat: Massif de la Serre  
APD Brans, Thervay, Offlange,  
Réserve biologique nationale: Gevry, Parcey

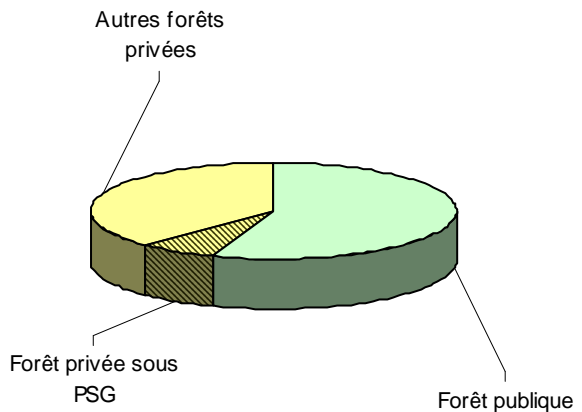
La désignation au titre de Natura 2000 ou de la directive oiseaux entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

## LOCALISATION



## VOSGES SAONOISES

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

Surface forestière du pays : 90 416ha  
Taux de boisement du massif : 54,5%  
(taux de boisement régional : 44 %)

⇒ Zone à feuillus dominant localement, forêt privée morcelée en périphérie le plus souvent des forêts publiques.

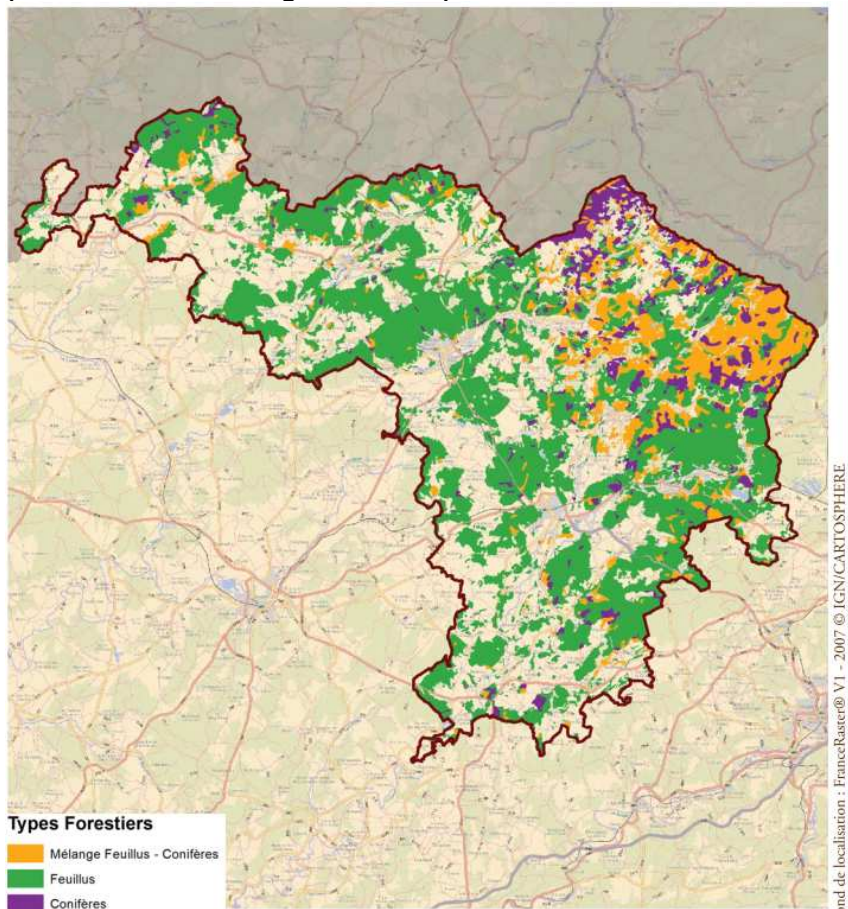
⇒ Peuplements feuillus décapitalisés localement par conversion en futaie des anciens TSF. Proportion de très gros bois importante par rapport aux autres pays

⇒ Desserte à améliorer localement pour des problèmes de franchissement de cours d'eau ou de portance des sols

⇒ 10% du volume scié en franche comté sur 17 scieries soit 11% du nombre d'établissements

⇒ Deux sites de production de panneaux

⇒ Une sensibilisation des acteurs au bois énergie : 3 plates forme de stockage bois énergie intercommunales

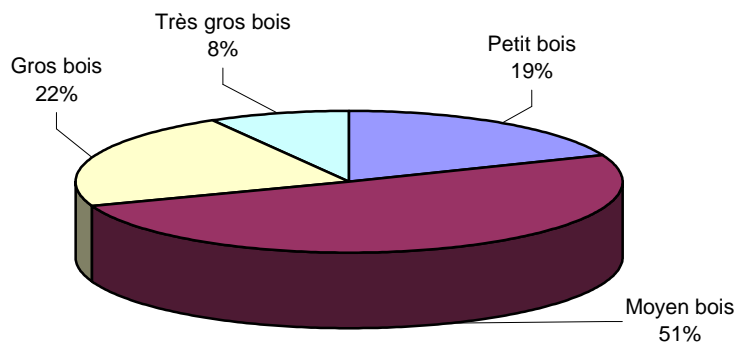


<b>(1)</b>	Total Pays	Total Région
<b>Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)</b>	223	229

### Surface par type de peuplement

<b>(2)</b>	<b>% Surface Pays</b>	<b>% Surface Région</b>
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>17,56 %</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>72,78 %</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>9,66 %</b>	<b>23,77%</b>

Répartition du volume sur pied  
par catégorie de bois  
(milliers de m<sup>3</sup>) (1)



**Nombre de scieries : 17**  
**Volumes sciés : 115 626 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte du Parc naturel du ballon des Vosges**
- **Charte forestière de territoire du val de Semousse pour 19 400 ha dont 9500 ha boisés, charte forestière de belles Fontaines pour 42500 ha dont 20 000 ha boisés**
- **Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges Saônoises**
- **Plans de développement de massif des Vosges Saônoises**
- **23 Schémas directeurs de desserte forestière pour 62 000 ha soit 37% du territoire couvert**
- **6 Associations Syndicales Autorisées pour 501 ha**

### Enjeux environnementaux :

- **Sites classés**
- **sites Natura 2000**
- **APB**
- **Réserve biologique**



- **Périmètres de protection de captage**

**Zones du PPRDF relevant du territoire :**

<b>HS1</b>	zone Ouest (passant la Rochère Luxeuil Fougerolles Saint-Loup...)	<b>HS2</b>	zone Vosges Saônoises 1 (PDM des Vosges saônoises)
<b>HS3</b>	zone Vosges Saônoises (Fessey, Ternuay, Mielin, Haut-du them, Plancher-les-Mines	<b>HS4</b>	zone Centrale Lure
<b>HS5</b>	Vosges saônoises zone collines sous vosgiennes nord (Melisey, Fresse, Ronchamp, Planchez Champagny...)	<b>HS6</b>	zone collines sous vosgiennes sud (Luze Etobon, Frahier, Athesans)
<b>HS7</b>	zone sud Villersexel		

(1) : Source « Inventaire IFN – campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003



**PAYS des VOSGES SAONOISES**  
**HS1 Zone ouest**  
(PASSAVANT LA ROCHÈRE LUXEUIL FOUGEROLLES SAINT-LOUP...)

**Problématique de massif**

Présence de grandes unités de gestion forêt privée / forêt communale  
Déficit de mobilisation du hêtre de bonne qualité  
Morcellement  
Localement desserte insuffisante ou inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)  
Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Vallée de la Semouse, Lanterne, Coney et Saône...)  
Equilibre sylvo-cynégétique

**Piste d'amélioration**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Valorisation du hêtre de qualité (R&D...)  
Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne ou à base de peuplier

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

Site Natura 2000 :vallée de la Lanterne, vallée de la Saône  
ZPS : vallée de la Lanterne, vallée de la Saône  
APB : Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario :  
PNR des ballons des vosges

La désignation au titre de Natura 2000 entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

L'arrêté de protection de biotope écrevisse génère des contraintes sur la desserte en particulier sur les franchissements de cours d'eau. L'emploi des produits agropharmaceutiques est également réglementé

# PAYS des VOSGES SAONOISES

## HS2 (PDM1 des Vosges Saonoises)

### **Problématique du territoire**

Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises

### **Problématique de massif**

Accès aux massifs forestiers localement problématiques (voiries revêtues, PD, PR...)  
Desserte forêt privée intraforestière insuffisante ou inadaptée  
Difficulté de mobilisation et mise en gestion des peuplements feuillus (hêtre chêne qualité montagne)  
Retard d'éclaircie dans peuplements résineux de 40-50 ans  
Morcellement de la forêt privée  
incertitudes sur le renouvellement des peuplements résineux après récolte  
Peu de travaux sylvicoles  
Relief marqué

### **Piste d'amélioration du massif**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Restructuration foncière  
Amélioration du réseau de desserte : ASA, ASL, L.151  
Poursuivre l'animation à la mobilisation dans les peuplements résineux en retard d'éclaircie  
Incitation financière au renouvellement (abaissement du seuil des aides pour les travaux et plantations)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, bûche, plaquette)  
puis animation à la mobilisation

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

Site Natura 2000 :vallée de la Lanterne, massif vosgien

ZPS : plateau des mille étangs, vallée de la Lanterne

APB : Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario

Réserve biologique de grand Roncey

PNR du ballon des vosges

La désignation au titre de Natura 2000 entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte.

L'arrêté de protection de biotope écrevisse génère des contraintes sur la desserte en particulier sur les franchissements de cours d'eau. L'emploi des produits agropharmaceutiques est également réglementé.

# PAYS des VOSGES SAONOISES

## HS3 ((Fessey, Ternuay, Mielin, Haut-du them, Planchez-les-Mines)

### **Problématique du territoire**

Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises

### **Problématique de massif**

Accès aux massifs forestiers localement problématique (voiries communale, rurale, PD, PR...)  
Desserte forêt privée intraforestière insuffisante ou inadaptée  
Mobilisation et mise en gestion des peuplements feuillus et mixtes (hêtre chêne qualité montagne)  
Retard d'éclaircie dans peuplements résineux de 40-50 ans  
Morcellement de la forêt privée  
Peu de travaux sylvicoles  
Relief marqué

### **Piste d'amélioration du massif**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'approvisionnement (BO, BI et BE)  
Mobilisation supplémentaire : Animation d'un PDM  
Amélioration du réseau de desserte : ASA, ASL, L.151  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, dynamiser la sylviculture dans les forêts gérées...)  
Restructuration foncière  
Incitation financière au renouvellement (abaissement du seuil des aides pour les travaux et plantations)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie - bûche - plaquette)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

Site Natura 2000 : Massif Vosgien, Réserve naturelle des ballons comtois en franche-comte

ZPS : plateau des mille étangs, Forêts, landes et marais des ballons d'Alsace et de Servance, massif de Saint Maurice et Bussang

ZICO : MASSIF DES VOSGES: HAUTES VOSGES  
APB : Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario  
Réserve biologique de Saint Antoine  
PNR du ballon des Vosges

La désignation au titre de Natura 2000 entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

L'arrêté de protection de biotope écrevisse génère des contraintes sur la desserte en particulier sur les franchissements de cours d'eau. L'emploi des produits agropharmaceutiques est également réglementé

Dans la réserve des ballons comtois, il existe un calendrier des périodes d'exploitation possible.

# PAYS des VOSGES SAONOISES

## HS4 Zone Centrale Lure

### **Problématique du territoire**

Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises

### **Problématique de massif**

Forêt publique dominante  
Exploitation délicate en zone de plaine et/ou vallée/zone humides  
Difficulté pour assurer le renouvellement peuplements feuillus sur station pauvre et à tendance humide  
Localement desserte inadaptée  
Morcellement de la forêt privée prononcé

### **Piste d'amélioration du massif**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Développer des itinéraires de renouvellement des chênaies sur sols sensibles, pauvres et hydromorphes

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

Site Natura 2000 :, vallée de la Lanterne  
ZPS : plateau des mille étangs, vallée de la Lanterne  
APB : Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario  
PNR du ballon des vosges

La désignation au titre de Natura 2000 entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

L'arrêté de protection de biotope écrevisse génère des contraintes sur la desserte en particulier sur les franchissements de cours d'eau. L'emploi des produits agropharmaceutiques est également réglementé

# PAYS des VOSGES SAONOISES

## HS5 Collines sous vosgiennes Nord

### **Problématique du territoire**

Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises

### **Problématique de massif**

Qualité feuillus de montagne (hêtre chêne) - Grandes surfaces de taillis de chêne pauvre en futaie (Ronchamp-Champagney-Fresse...)  
Difficulté de mobilisation des résineux en forêt morcelée (Fresse notamment...)  
Desserte forêt privée intraforestière insuffisante ou inadaptée (écart entre valeur du peuplement et le coût de l'investissement desserte)  
Relief marqué  
Morcellement

### **Piste d'amélioration du massif**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Amélioration du réseau de desserte : ASA, ASL, L.151 en lien avec les remembrements forestiers  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie - bûche - plaquette)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, mobilisation par produits,)  
gestion en commun  
Restructuration foncière

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

Site Natura 2000 : , vallée de la Lanterne  
ZPS : plateau des mille étangs, vallée de la Lanterne  
ZICO : massif des hautes vosges

APB : Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario  
PNR du ballon des vosges

La désignation au titre de Natura 2000 entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

L'arrêté de protection de biotope écrevisse génère des contraintes sur la desserte en particulier sur les franchissements de cours d'eau. L'emploi des produits agropharmaceutiques est également réglementé

# PAYS des VOSGES SAONOISES

## HS6 Collines sous vosgiennes sud

### **Problématique du territoire**

Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises

Relancer l'animation des actions programmées dans le CFT de l'Aire urbaine

### **Problématique de massif**

Présence de grandes unités de gestion constituées, forêt publique et forêt privée - Morcellement marqué en périphérie

Déficit de mobilisation de hêtre

Localement desserte inadaptée

Relief marqué

### **Piste d'amélioration du massif**

Sylviculture dynamique

Volume bois énergie

Contrats d'appro (BO, BI et BE)

Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)

Restructuration foncière (autour des unités de gestion constituée...)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

ZICO : massif des hautes vosges

APB : Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario

PNR du ballon des vosges

La désignation au titre de Natura 2000 entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

L'arrêté de protection de biotope écrevisse génère des contraintes sur la desserte en particulier sur les franchissements de cours d'eau. L'emploi des produits agropharmaceutiques est également réglementé



# PAYS des VOSGES SAONOISES

## HS7 zone sud villersexel

### **Problématique du territoire**

Mobiliser la ressource bois-énergie et bois d'oeuvre du territoire pour répondre à la demande locale et structurer la filière bois-énergie dans le cadre d'un Plan d'Approvisionnement Territorial du Pays des Vosges saônoises

### **Problématique de massif**

Localement desserte forestière inadaptée, densité importante de structure de desserte collective  
Morcellement dans les massifs privés non gérés  
Défaut de gestion et de mobilisation des peuplements à base de feuillus (hêtre et chêne qualité montagne)  
Déficit de mobilisation résineuse supplémentaire possible en forêt morcelée  
Relief marqué

### **Piste d'amélioration du massif**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie - bûche - plaquette)  
Restructuration foncière

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

Site Natura 2000 : ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT  
HAUTES-VOSGES, HAUT-RHIN, MASSIF VOSGIEN, RESERVE NATURELLE DES BALLONS COMTOIS EN FRANCHE-COMTE

ZPS : FORETS ET RUISSEAUX DU PIEMONT VOSGIEN DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT, FORETS, LANDES ET MARAIS DES BALLONS D'ALSACE ET DE SERVANCE, MASSIF DE SAINT MAURICE ET BUSSANG, VOSGES DU SUD, ETANGS ET VALLEES DU TERRITOIRE DE BELFORT

ZICO : massif des hautes vosges

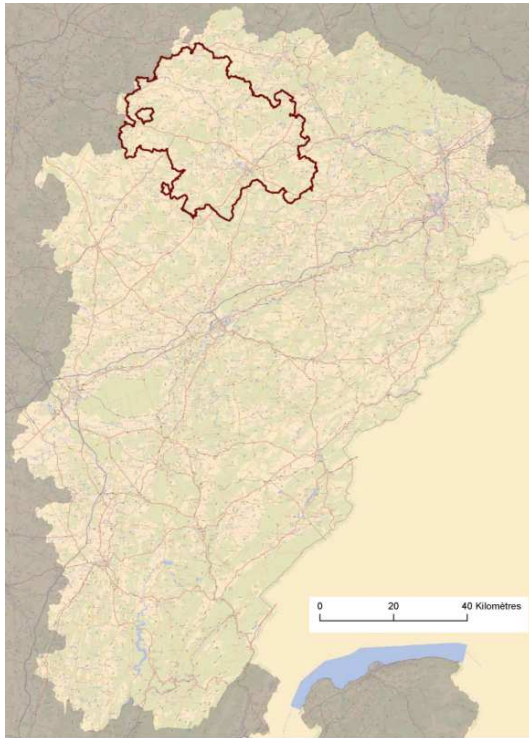
APB : Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario  
Falaise du ballon d'Alsace, Forêt de Saint Antoine.  
PNR du ballon des Vosges

La désignation au titre de Natura 2000 entraîne la production d'une étude d'incidence lors de la création de desserte

L'arrêté de protection de biotope écrevisse génère des contraintes sur la desserte en particulier sur les franchissements de cours d'eau et les périodes d'exploitation. L'emploi des produits agropharmaceutiques est également réglementé

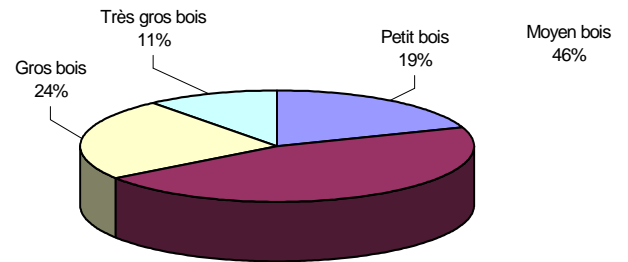


## LOCALISATION



## VESOUL – VAL DE SAONE

Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



### Zoom sur le pays

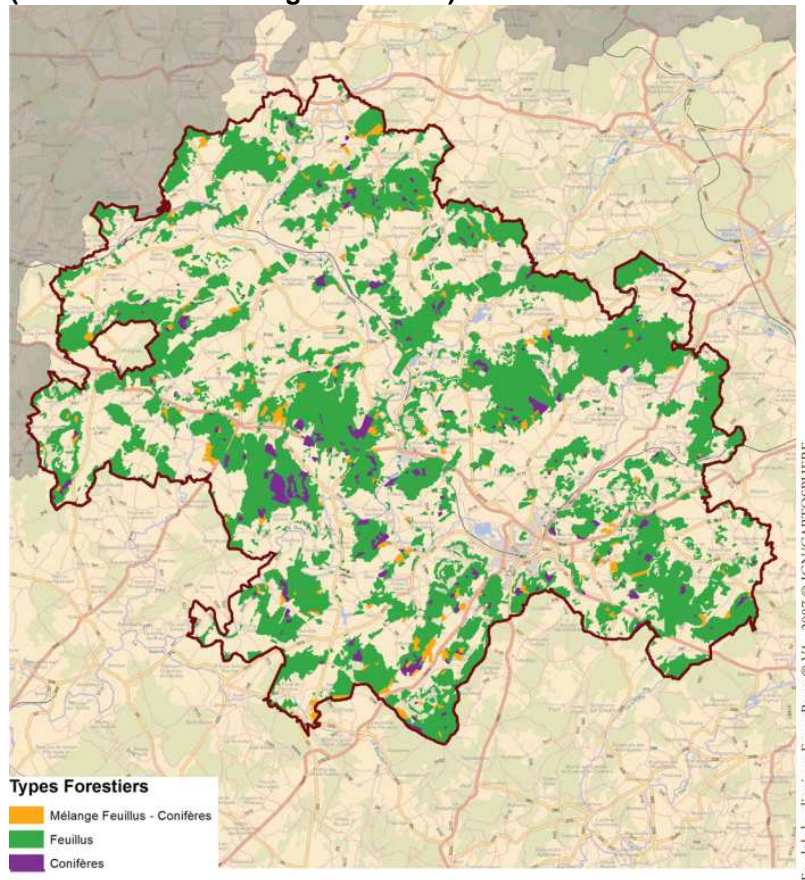
⇒ Zone à feuillus dominant, forêt privée morcelée en périphérie le plus souvent des forêts publiques.

⇒ Peuplements feuillus décapitalisés localement par conversion en futaie des anciens TSF. Proportion de très gros bois importante par rapport aux autres pays

⇒ Desserte à améliorer localement

⇒ Dynamique territoriale à articuler autour de la charte de territoire en cours d'élaboration.

Surface forestière du pays : 56 663 ha  
Taux de boisement du massif : 38,4 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

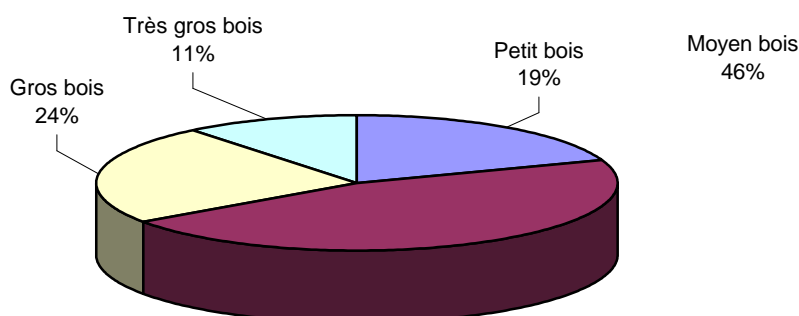


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	209	229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillus-résineux	4,25 %	15,88%
Feuillus	90,78 %	60,35%
Résineux	4,97 %	23,77%

Répartition du volume sur pied  
par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 11**  
**Volumes sciés : 23 334 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

#### Dynamiques territoriales en cours :

- **Charte forestière de territoire des hauts de val de Saône en cours d'élaboration**
- **16 Schémas directeurs de desserte forestière pour 52 640 ha soit 35,6% du territoire couvert par un schéma**
- **16 Associations Syndicales Autorisées pour 1282 ha**
- **Plan de développement de massif des Grands Bois**

#### Enjeux environnementaux :

- **Sites et zones Natura 2000**
- **APB**
- **RN**

#### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**Zone 11-HS DEPRESSION PERIVOSGIENNE**

**Zone 13-HS PLATEAU CALCAIRE VESULIEN ET PAYS DES 7 RIVIERES**

**Zone 12-HS PLATEAU CALCAIRE**

**Zone 14-HS VALLEE DE LA SAONE**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

# VESOUL – VAL DE SAONE HS-11 Zone péri-vosgienne et Vallée de la Lanterne

## **Problématique du territoire**

Dynamiser la sylviculture, valoriser les produits bois qui en sont issus et optimiser le revenu forestier des communes dans le cadre de la future Charte Forestière de Territoire des Hauts de val de Saône

## **Pistes d'amélioration du territoire**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, essence, produits...)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne ou à base de peuplier

## **Problématique de massif**

Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF...)  
Evolution sanitaire des peuplements de frênes (vallée de la Semouse, de la Lanterne et de la Saône...)  
Equilibre sylvo-cynégétique  
Déficit de mobilisation du hêtre de bonne qualité

## **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée de la Lanterne ; vallée de la Saône

ZICO : vallée de la Saône de Corre à Broye

APB : biotope de l' écrevisse à pattes blanches et de la truite fario.

APB écrevisses : réglementation sur la desserte en particulier franchissement de cours d'eau .  
restriction de l'usage de produits agropharmaceutiques.

sites Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

# VESOUL – VAL DE SAONE

## Zone 12-HS PLATEAU CALCAIRE

### **Problématique du territoire**

Dynamiser la sylviculture, valoriser les produits bois qui en sont issus et optimiser le revenu forestier des communes dans le cadre de la future Charte Forestière de Territoire des Hauts de val de Saône

### **Pistes d'amélioration du territoire**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, bûche ou plaquette)  
Valorisation, par la trufficulture, des zones forestières peu productives (références, formations des propriétaires, développement).

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Déficit de mobilisation des bois feuillus de faible valeur  
Localement desserte insuffisante ou inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée de la Saône

ZPS : réseau à cavités minioptères de Schreibers en Franche Comté

ZICO : vallée de la Saône de Corre à Broye

RN de la grotte du Carroussel

APB : biotope de l' écrevisse à pattes blanches et de la truite fario.

APB écrevisses : réglementation sur la desserte en particulier franchissement de cours d'eau .  
restriction de l'usage de produits agropharmaceutiques.

sites Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

# VESOUL – VAL DE SAONE

## Plateau vésulien et Plateau des 7 Rivières

### **Problématique du territoire**

Valoriser la ressource forestière et créer de nouveaux partenariats dans le cadre du Programme leader

### **Piste d'amélioration du territoire**

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Insuffisance de gestion et de mobilisation des bois feuillus de faible valeur (taillis et TSF pauvres en futaie des plateaux calcaires)  
Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF...) notamment dans une perspective de mobilisation de feuillus supplémentaire

### **Piste d'amélioration du massif**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Animation à la mobilisation (type PDM...)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, bûche ou plaquette)

**PAYS : VESOUL – VAL DE SAONE**  
**PAYS DES 7 RIVIERES**  
**Zone 13-HS PLATEAU CALCAIRE VESULIEN ET PAYS DES 7**  
**RIVIERES**

**Problématique du territoire**

Valoriser la ressource forestière et créer de nouveaux partenariats dans le cadre du Programme leader

**Pistes d'amélioration**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Animation à la mobilisation (type PDM...)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, bûche ou plaquette)

**Problématique de massif**

Morcellement  
Insuffisance de gestion et de mobilisation des bois feuillus de faible valeur (taillis et TSF pauvres en futaie des plateaux calcaires)  
Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF...) notamment dans une perspective de mobilisation de feuillus supplémentaire

**Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : Pelouses de la région vésulienne et vallée de la colombine

ZPS : réseau à cavités à rhinolophes de la région de vesoul

RN : du sabot de Frotey

RNV de la grotte de la Baume

APB : biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario. ; grottes et galeries de mines ; grottes de la Baume noire et de la Baume de beaumotte.

APB écrevisses : réglementation sur la desserte en particulier franchissement de cours d'eau . restriction de l'usage de produits agropharmaceutiques.

sites Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.



# PAYS GRAYLOIS

## Zone 14-HS ZONE VALLEE DE LA SAONE

### **Problématique du territoire**

Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois

### **Pistes d'amélioration**

Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Gestion en commun  
Restructuration foncière (ex. Beaujeu)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, dynamiser la sylviculture dans les PSG non suivis par un gestionnaire...)  
Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne et à base de peuplier

### **Problématique de massif**

Grandes unités de gestion forêt privée / forêt communale  
Présence de volume supplémentaire mobilisable  
BO, BI feuillus / (chêne, frêne et divers - sylviculture acacia, peupliers)  
Foncier privée relativement favorable, morcellement forêt privée moins marqué  
Présence de bois d'œuvre feuillus de qualité  
Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Saône et affluents...)  
Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

sites natura 2000 et ZPS : vallée de la Saone

sites natura 2000 : Pelouses de Champlitte

Zico : Vallée de la Saône de Corre à Broye

ZPS : réseau à cavités minioptères de Schreibers en Franche Comté  
Pelouses de Champlitte ; Etang de Theuley les vars

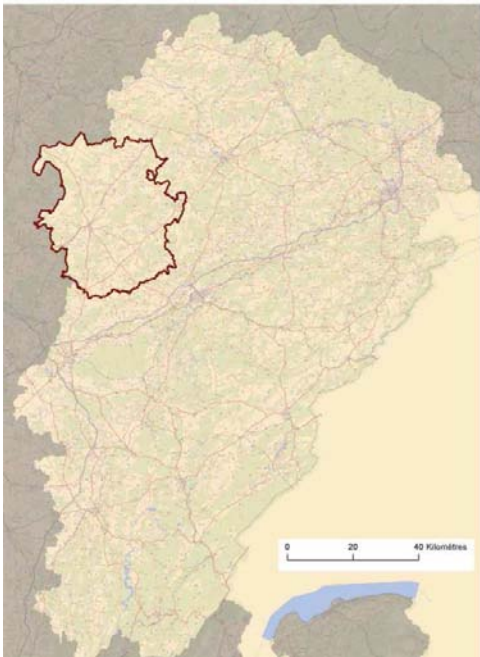
APB : biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario.  
Grottes de la Baume noire et de la Baume de Beaumotte

APB écrevisses : réglementation sur la desserte en particulier franchissement de cours d'eau .  
restriction de l'usage de produits agropharmaceutiques.

sites Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

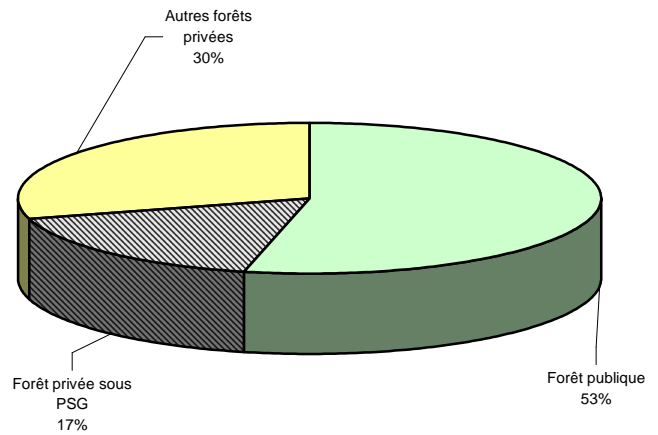


## LOCALISATION



## GRAYLOIS

### Structure de la propriété (en surface) (2)



### Zoom sur le pays

⇒ Pays de plaine avec des unités de gestion conséquentes en forêt publique et privée, assurant localement un rôle de protection de la ressource en eau potable.

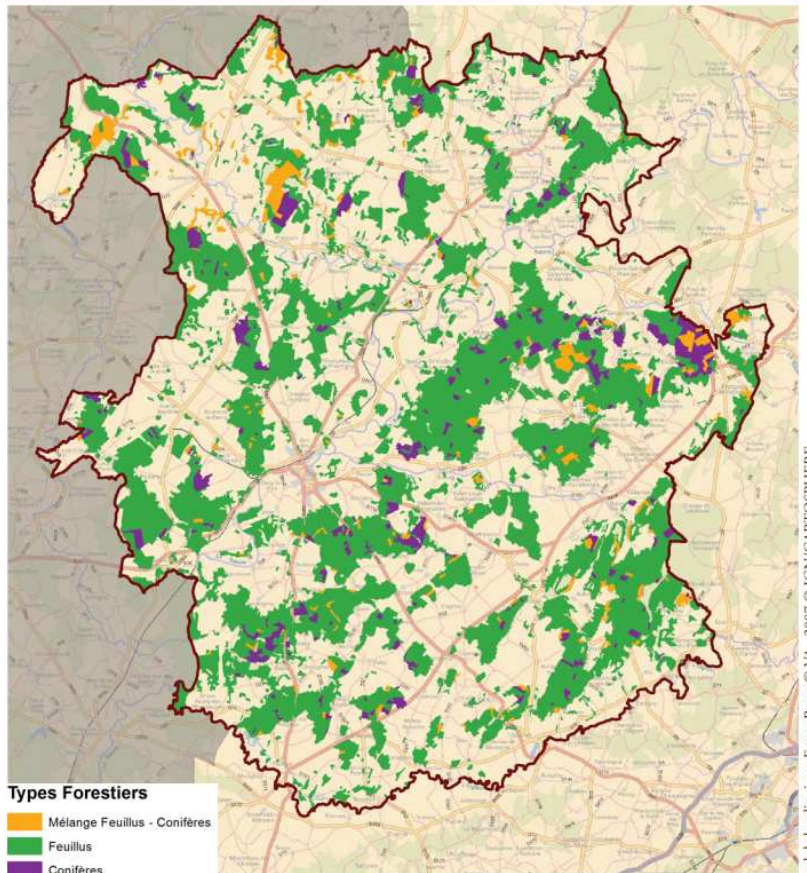
⇒ Potentiel de récolte supplémentaire de bois feuillus de qualité et de bois énergie. Localement des peuplements pauvres à base de taillis ou des zones impropres à la production de bois d'œuvre.

⇒ En forêts publiques des peuplements de bois moyens issus de conversion par régénération naturelle à éclaircir de manière dynamique

⇒ Dessertes existantes mais parfois non adaptées à l'évolution des engins : sommière en terrain nu, distance de débardage importante

⇒ absence de dynamique territoriale sur la filière bois

Surface forestière du pays : 54 240 ha  
Taux de boisement du massif : 35,9%  
(taux de boisement régional : 44 %)

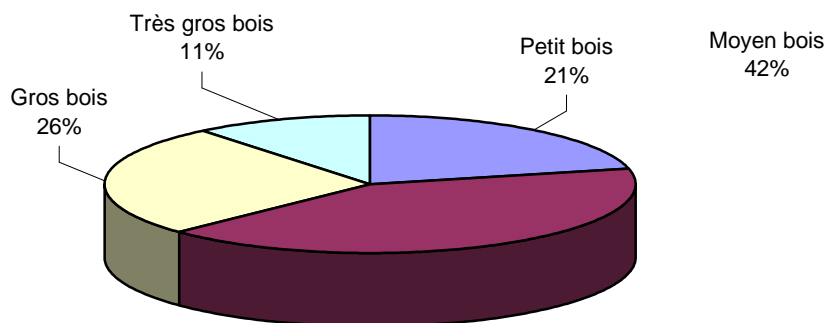


(1)	Total Pays	Total Région
<b>Volume sur pied à l'ha (m<sup>3</sup>/ha)</b>	<b>205</b>	<b>229</b>

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
<b>Mélange feuillus-résineux</b>	<b>5,97 %</b>	<b>15,88%</b>
<b>Feuillus</b>	<b>86,59 %</b>	<b>60,35%</b>
<b>Résineux</b>	<b>7,44 %</b>	<b>23,77%</b>

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



**Nombre de scieries : 8**  
**Volumes sciés : 11 542 m<sup>3</sup>**  
 (Source EAB 2009)

#### Dynamiques territoriales en cours :

- **11 Schémas directeurs de desserte forestière pour 45 765 ha soit 30,2 % du territoire couvert par un schéma**
- **12 Associations Syndicales Autorisées pour 1482 ha**

#### Enjeux environnementaux :

- **Sites et zones Natura 2000**
- **APB**
- **RN**

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

#### Zones du PPRDF relevant du territoire :

**Zone 14-HS ZONE VALLEE DE LA SAONE**

**Zone 15-HS ZONE DE PLATEAU CALCAIRE DE CHAMPLITTE**

**Zone 16-HS ZONE DES MONTS DE GY**

# PAYS GRAYLOIS

## Zone 15-HS ZONE DE PLATEAU CALCAIRE DE CHAMPLITTE

### **Problématique du territoire**

Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois

### **Pistes d'amélioration**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Restructuration foncière  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, bûche, plaquette)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Animation à la mobilisation hors secteurs impropres à la production (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers...)  
Valorisation, par la trufficulture, des zones forestières faiblement productives (références, formations des propriétaires, développement)

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Difficulté de gestion des taillis et TSF pauvres en futaie  
Localement sols superficiels impropres à la production forestière (secteur nord de Champlitte)  
Desserte localement inadaptée (voirie rurale, voies d'AF...

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

APB : biotope de l' écrevisse à pattes blanches et de la truite fario.  
Pelouses sèches de Champlitte

ZPS et sites : Pelouses sèches de Champlitte

ZPS : Etang de Theuley les Vars

APB écrevisses : réglementation sur la desserte en particulier franchissement de cours d'eau .  
restriction de l'usage de produits agropharmaceutiques.

sites Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

# PAYS GRAYLOIS

## Zone 16-HS ZONE DES MONTS DE GY

### **Problématique du territoire**

Pas de dynamique territoriale engagée ou connue sur la forêt et le bois

### **Pistes d'amélioration du territoire**

Sylviculture dynamique  
Volume bois énergie  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, bûche, plaquette)  
Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne de peupliers  
Animation à la mobilisation hors zones impropres (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers)  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Restructuration hors zones impropres à la production

### **Problématique de massif**

Morcellement forêt privée prononcé  
Difficulté de gestion des taillis et TSF pauvres en futaie  
Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Vallée de l'Ognon)  
Localement sols superficiels impropres à la production forestière sur les Monts de Gy (Gy, Bucey les Gy... environ 1/3 de la forêt morcelée)

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

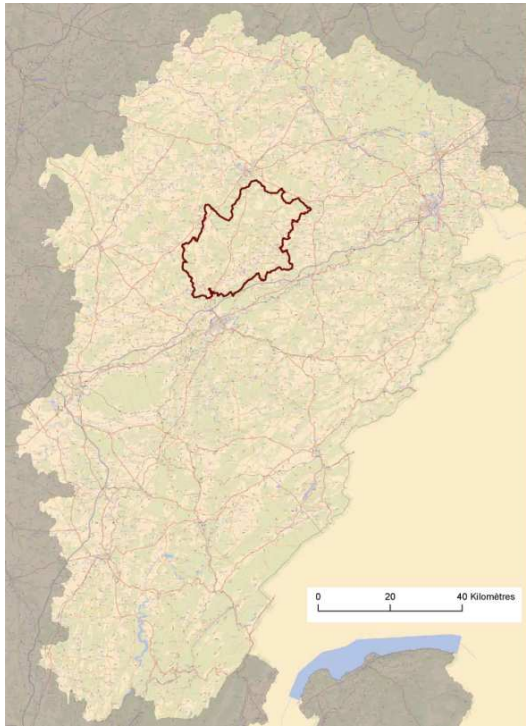
sites natura 2000 et ZPS : réseau à cavités minioptères de Schreibers en Franche Comté

APB : biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario.  
Grottes de la Baume noire et de la Baume de Beaumotte

APB écrevisses : réglementation sur la desserte en particulier franchissement de cours d'eau .  
restriction de l'usage de produits agropharmaceutiques.

sites Natura 2000 conduisant à la production d' Etude d'incidences lors de la création de desserte.

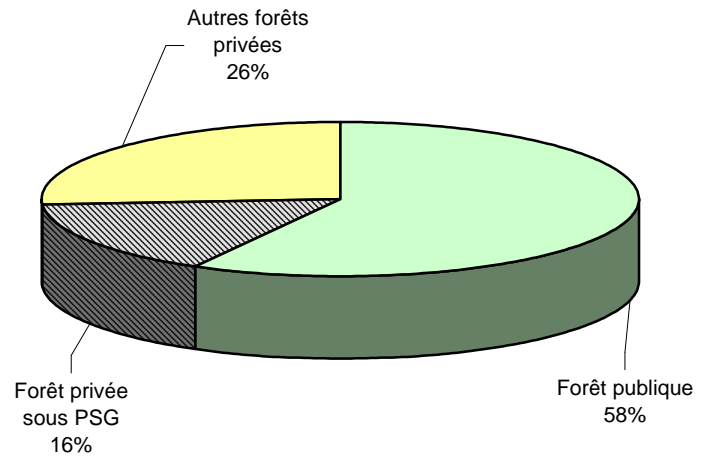
## LOCALISATION



Zoom sur le pays

## 7 RIVIERES

### Structure de la propriété (en surface) (2)



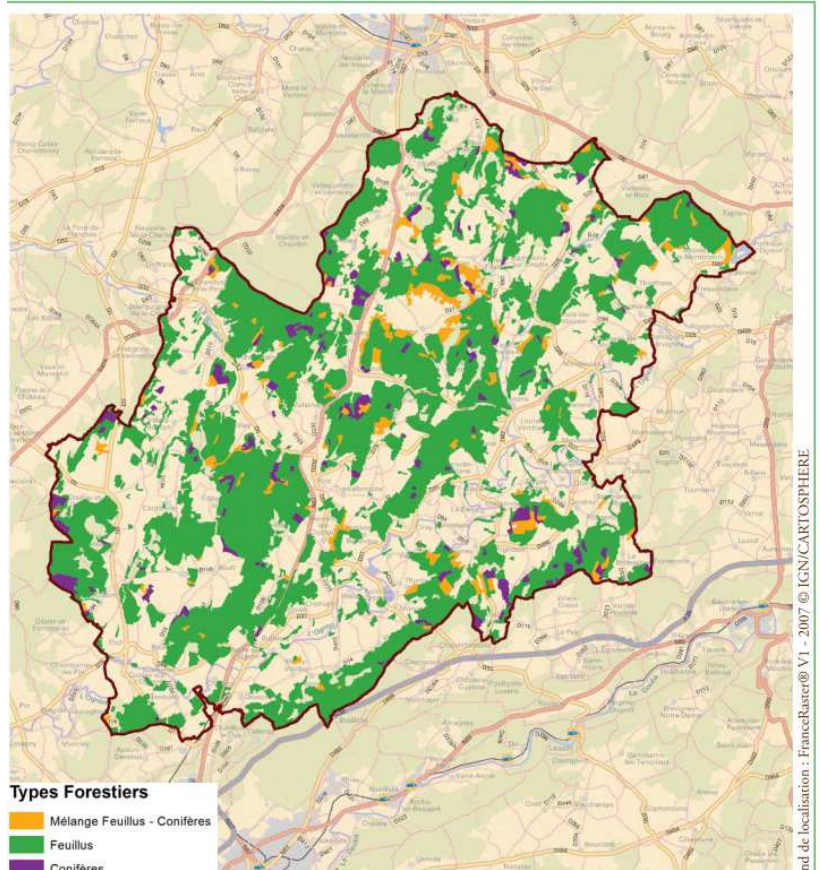
Surface forestière du pays : 29 265ha  
Taux de boisement du massif : 45,3 %  
(taux de boisement régional : 44 %)

⇒ forêt publique dominante et forêt privée fragmentée.

⇒ peuplements majoritairement feuillus . Dominance des bois moyens suite aux conversions des taillis en taillis sous futaie et absence de très gros bois.

⇒ réseau de desserte à compléter

⇒ dynamisation de la filière bois énergie à conduire pour favoriser les travaux d'amélioration des peuplements.

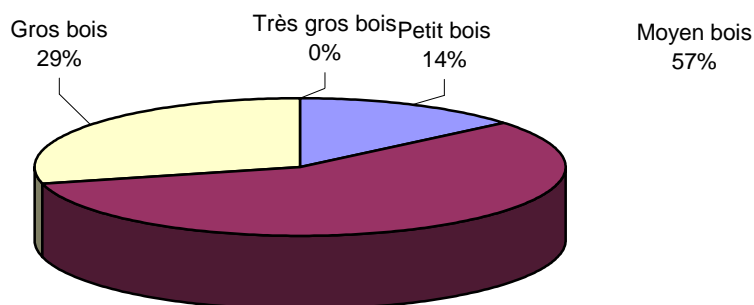


(1)	Total Pays	Total Région
Volume sur pied à l'ha (m <sup>3</sup> /ha)	202	229

### Surface par type de peuplement

(2)	% Surface Pays	% Surface Région
Mélange feuillus-résineux	6,94 %	15,88%
Feuillus	88,96 %	60,35%
Résineux	4,10 %	23,77%

### Répartition du volume sur pied par catégorie de bois (1)



Nombre de scieries : 3  
Volumes sciés : NC (Source EAB 2009)

### Dynamiques territoriales en cours :

- Démarche LEADER sur la partie
- 7 Schémas directeurs de desserte forestière pour 32 286 ha soit 49,7 % du territoire couvert par un schéma de desserte
- 3 Associations Syndicales Autorisées pour 290 ha
- Plan de développement de massif des Grands Bois

### Enjeux environnementaux :

- Sites et zones Natura 2000
- APB
- RNV

(1) : Source inventaire IFN campagne 2005 à 2009

(2) : Source cartographie IFN à partir des couvertures cartographiques 2000-2003

### Zones du PPRDF relevant du territoire :

Zone 13-HS PLATEAU CALCAIRE VESULIEN ET PAYS  
DES 7 RIVIERES

Zone 17-HS PLATEAU ET VALLEE DE L'OGNON



# PAYS DES 7 RIVIERES

## Zone 17-HS PLATEAU ET VALLEE DE L'OGNON

### **Problématique du territoire**

Valoriser la ressource forestière et créer de nouveaux partenariats dans le cadre du Programme leader

### **Pistes d'amélioration du territoire**

Sylviculture dynamique  
Contrats d'appro (BO, BI et BE)  
Animation à la mobilisation (type PDM, mobilisation autour de dessertes existantes, regroupement de chantiers, dynamiser la sylviculture dans les forêts gérées...)  
Développer des itinéraires de mobilisation pour améliorer la qualité des peuplements feuillus (mobilisation de bois d'industrie, bûche, plaquette)  
Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements à base de frêne  
Localement desserte collective (ASA, ASL, L.151...)  
Restructuration

### **Problématique de massif**

Morcellement  
Evolution sanitaire des peuplements de frênes (Vallée de l'Ognon)  
Localement desserte insuffisante ou inadaptée (voirie rurale, voies d'AF, sols hydromorphes...)  
Insuffisance de mobilisation bois feuillus

### **Espaces naturels remarquables ayant une influence sur l'exploitation**

RNV : le bocage domaine du château de Buthiers

APB : biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario. ; ruisseaux ;oiseaux rupestres

APB écrevisses : réglementation sur la desserte en particulier franchissement de cours d'eau .  
restriction de l'usage de produits agropharmaceutiques.

Autres APB :restriction sur les périodes d'exploitation

